

Etats financiers consolidés

Exercice clos le 31 mars 2010

COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES

	Note	Exercice clos le		
		31 mars 2010	31 mars 2009	31 mars 2008
(en millions d'€)				
CHIFFRE D'AFFAIRES	(5)	19 650	18 739	16 908
<i>dont produits</i>		14 095	13 787	12 433
<i>dont services</i>		5 555	4 952	4 475
Coût des ventes	-	(15 982)	(15 225)	(13 761)
Frais de recherche et développement	(6)	(558)	(586)	(554)
Frais commerciaux	-	(669)	(666)	(619)
Frais administratifs	-	(662)	(726)	(679)
RESULTAT OPERATIONNEL	(5)	1 779	1 536	1 295
Autres produits	(7)	8	44	26
Autres charges	(7)	(158)	(137)	(100)
RESULTAT D'EXPLOITATION	(5)	1 629	1 443	1 221
Produits financiers	(8)	59	122	115
Charges financières	(8)	(101)	(101)	(184)
RESULTAT AVANT IMPOT		1 587	1 464	1 152
Impôt sur les bénéfices	(9)	(385)	(373)	(291)
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence	-	3	27	1
RESULTAT NET		1 205	1 118	862
Attribuable :				
- au Groupe	-	1 217	1 109	852
- aux minoritaires	-	(12)	9	10
Résultat net par action (en €)	(10)			
- Résultat de base		4,21	3,87	3,01
- Résultat dilué		4,18	3,81	2,95

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

	Exercice clos le		
	31 mars 2010	31 mars 2009	31 mars 2008
(en millions d'€)			
Résultat net de la période	1 205	1 118	862
Gains (pertes) sur instruments financiers de couverture	(21)	25	-
Ecarts de conversion	94	(14)	(34)
Gains (pertes) actuariels	7	(319)	30
Impôts	55	12	6
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	135	(296)	2
Total des produits et charges comptabilisés	1 340	822	864
Attribuables :			
- au Groupe	1 354	811	857
- aux minoritaires	(14)	11	7

BILANS CONSOLIDES

(en millions d'€)	Note	Au 31 mars 2010	Au 31 mars 2009	Au 31 mars 2008
ACTIF				
Ecarts d'acquisition	(11)	3 904	3 886	3 767
Immobilisations incorporelles	(11)	1 453	1 397	1 322
Immobilisations corporelles	(12)	1 958	1 735	1 501
Participations dans les sociétés mises en équivalence et autres titres de participations	(13)	66	66	62
Autres actifs non courants	(14)	535	529	635
Impôts différés	(9)	982	1 012	1 070
Total des actifs non courants		8 898	8 625	8 357
Stocks	(15)	3 033	2 876	2 316
Contrats de construction en cours, actif	(16)	3 637	3 139	2 807
Clients et comptes rattachés	(17)	3 446	3 873	3 538
Autres actifs opérationnels courants	(18)	2 578	2 773	2 042
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers courants	(19)	35	15	170
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(26)	4 351	2 943	2 115
Total des actifs courants		17 080	15 619	12 988
Total de l'actif		25 978	24 244	21 345

(en millions d'€)	Note	Au 31 mars 2010	Au 31 mars 2009	Au 31 mars 2008
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
Capitaux propres - Part du Groupe	(21)	4 091	2 852	2 210
Intérêts minoritaires	-	10	32	35
Total capitaux propres	-	4 101	2 884	2 245
Provisions non courantes	(23)	460	444	503
Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés	(24)	943	970	818
Emprunts non courants	(25)	1 845	65	664
Dettes sur contrats de location-financement non courantes	(25)	527	543	644
Impôts différés	(9)	113	70	3
Total des passifs non courants		3 888	2 092	2 632
Provisions courantes	(23)	1 181	1 226	1 258
Emprunts courants	(25)	196	706	576
Dettes sur contrats de location-financement courantes	(25)	46	42	43
Contrats de construction en cours, passif	(16)	10 169	10 581	8 931
Fournisseurs et comptes rattachés	-	3 613	3 866	3 132
Autres passifs opérationnels courants	(27)	2 784	2 847	2 528
Total des passifs courants		17 989	19 268	16 468
Total des capitaux propres et passif		25 978	24 244	21 345

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés

TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

	Note	Exercice clos le		
		31 mars 2010	31 mars 2009	31 mars 2008
(en millions d'€)				
Résultat net		1 205	1 118	862
Dotation aux amortissements, dépréciations et charge relative aux paiements fondés sur des actions		419	439	385
Ajustement des flux relatifs aux engagements de retraite et avantages assimilés		(41)	(156)	(114)
Plus / moins-values sur cessions d'actifs		(6)	4	(34)
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence (nette des dividendes reçus)		3	(24)	(1)
Charge d'impôt différé inscrite au compte de résultat	(9)	186	200	97
Variation nette de la trésorerie liée à l'exploitation hors variation du besoin en fonds de roulement		1 766	1 581	1 195
Variation du besoin en fonds de roulement	(20)	(960)	555	897
Variation nette de la trésorerie liée à l'exploitation		806	2 136	2 092
Produits de cession des immobilisations corporelles et incorporelles		58	14	41
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles (inclus les coûts de R&D capitalisés)	(5)	(679)	(671)	(498)
Diminution des autres actifs et passifs non courants		22	4	38
Acquisition d'activités après déduction de la trésorerie acquise		(12)	(40)	(425)
Cession d'activités après déduction de la trésorerie nette cédée		(25)	36	(52)
Variation nette de la trésorerie liée aux investissements		(636)	(657)	(896)
Augmentation de capital		65	29	100
Actions propres		(34)	-	-
Dividendes versés y compris versements aux minoritaires		(333)	(233)	(117)
Emissions d'emprunts obligataires		1 750	-	-
Remboursements d'emprunts obligataires		(275)	(559)	(866)
Variation nette des emprunts courants et non courants		(12)	11	(90)
Variation nette des dettes sur contrats de location-financement		(33)	(27)	(38)
Variation nette des valeurs mobilières de placement et autres actifs et passifs financiers courants		(14)	162	54
Variation nette de la trésorerie liée au financement		1 114	(617)	(957)
(Diminution)/Augmentation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie		1 284	862	239
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période		2 943	2 115	1 907
Incidence des variations de taux de conversion		135	(27)	(33)
Autres variations		(11)	(7)	2
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période		4 351	2 943	2 115
<i>Impôts payés</i>		<i>(191)</i>	<i>(192)</i>	<i>(140)</i>
<i>Net des intérêts reçus et payés</i>		<i>(29)</i>	<i>22</i>	<i>(58)</i>

	Exercice clos le		
	31 mars 2010	31 mars 2009	31 mars 2008
(en millions d'€)			
Analyse de la variation de la trésorerie nette (*)			
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	1 284	862	239
Variation nette des valeurs mobilières de placement et des autres actifs financiers courants	14	(162)	(54)
Variation nette des obligations	(1 475)	559	866
Variation nette des emprunts courants et non courants	12	(11)	90
Variation nette des dettes sur contrats de location-financement	33	27	38
Dettes nettes des entités acquises à leur date d'acquisition	-	(12)	(210)
Exercice par Bougues d'une option de vente	175	-	-
Effet net des variations de taux de conversion et autres variations	128	(116)	(1)
<i>Diminution de l'endettement net</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>64</i>
<i>Augmentation/(Diminution) de la trésorerie nette</i>	<i>171</i>	<i>1 147</i>	<i>904</i>
Endettement net en début de période	-	-	(64)
Endettement net en fin de période	-	-	-
Trésorerie nette en début de période	2 051	904	-
Trésorerie nette en fin de période	2 222	2 051	904

(*) La trésorerie nette se définit comme la somme de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des valeurs mobilières de placement, des autres actifs financiers courants et des autres actifs non courants directement associés aux passifs comptabilisés en dette financière (voir Note 14), déduction faite de la dette financière (voir Note 25).

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

<i>(en millions d'€, à l'exception du nombre d'actions)</i>	Nombre d'actions en circulation				Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres - part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
		Capital	Primes d'émission	Réserves				
Au 31 mars 2007	138 617 201	1 940	366	85	(1 058)	1 333	42	1 375
Variation des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	(13)	18	5	(3)	2
Résultat net de la période	-	-	-	852	-	852	10	862
Total des produits et charges comptabilisés	-	-	-	839	18	857	7	864
Conversion d'ORA	686 744	10	(7)	(5)	-	(2)	-	(2)
Variation de périmètre et autres	-	-	-	(4)	-	(4)	(8)	(12)
Dividendes distribués	-	-	-	(111)	-	(111)	(6)	(117)
Augmentation de capital par exercice d'options	1 691 362	24	7	-	-	31	-	31
Emission d'actions réservées aux salariés et paiements fondés sur des actions	606 820	8	61	37	-	106	-	106
Au 31 mars 2008	141 602 127	1 982	427	841	(1 040)	2 210	35	2 245
Variation des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	(298)	(298)	2	(296)
Résultat net de la période	-	-	-	1 109	-	1 109	9	1 118
Total des produits et charges comptabilisés	-	-	-	1 109	(298)	811	11	822
Conversion d'ORA	2 191 845	15	(13)	(2)	-	-	-	-
Variation de périmètre et autres	-	-	-	(3)	-	(3)	(7)	(10)
Dividendes distribués	-	-	-	(226)	-	(226)	(7)	(233)
Division du nominal par deux	142 163 766	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation de capital par exercice d'options	1 233 173	10	11	-	-	21	-	21
Emission d'actions réservées aux salariés et paiements fondés sur des actions	462 792	6	-	33	-	39	-	39
Au 31 mars 2009	287 653 703	2 013	425	1 752	(1 338)	2 852	32	2 884

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

<i>(en millions d'€, à l'exception du nombre d'actions)</i>	Nombre d'actions en circulation	Capital	Primes d'émission	Réserves	Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres - part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Au 31 mars 2009	287 653 703	2 013	425	1 752	(1 338)	2 852	32	2 884
Variation des produits et des charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	137	137	(2)	135
Résultat net de la période	-	-	-	1 217	-	1 217	(12)	1 205
Total des produits et charges comptabilisés	-	-	-	1 217	137	1 354	(14)	1 340
Conversion d'ORA	1 211	-	-	-	-	-	-	-
Variation de périmètre et autres	196	-	-	(10)	-	(10)	1	(9)
Dividendes distribués	-	-	-	(323)	-	(323)	(9)	(332)
Réduction de capital suite à l'achat d'actions propres	(700 000)	(5)	(29)	-	-	(34)	-	(34)
Augmentation de capital suite à l'exercice par Bouygues d'une option de vente	4 400 000	31	189	(45)	-	175	-	175
Augmentation de capital par exercice d'options	1 394 775	10	19	-	-	29	-	29
Emission d'actions réservées aux salariés et paiements fondés sur des actions	1 092 111	8	26	14	-	48	-	48
Au 31 mars 2010	293 841 996	2 057	630	2 605	(1 201)	4 091	10	4 101

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

NOTE 1 – PRESENTATION DES ACTIVITES DU GROUPE	8
NOTE 2 – BASE D’ETABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDES.....	8
NOTE 3 – METHODES COMPTABLES	11
NOTE 4 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	28
NOTE 5 – INFORMATIONS PAR SECTEUR ET ZONE GEOGRAPHIQUE.....	30
NOTE 6 – FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	34
NOTE 7 – AUTRES PRODUITS ET AUTRES CHARGES.....	35
NOTE 8 – RESULTAT FINANCIER	36
NOTE 9 – IMPOT SUR LES BENEFICES	37
NOTE 10 – RESULTATS PAR ACTION.....	40
NOTE 11 – ECARTS D’ACQUISITION ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	41
NOTE 12 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES	44
NOTE 13 – PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE ET ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE.....	45
NOTE 14 – AUTRES ACTIFS NON COURANTS	46
NOTE 15 – STOCKS ET TRAVAUX EN COURS	46
NOTE 16 – CONTRATS DE CONSTRUCTION EN COURS.....	46
NOTE 17 – CLIENTS ET COMPTES RATTACHES.....	47
NOTE 18 – AUTRES ACTIFS COURANTS LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES	47
NOTE 19 – VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS	48
NOTE 20 – BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT.....	48
NOTE 21 – CAPITAUX PROPRES	49
NOTE 22 – PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS.....	51
NOTE 23 - PROVISIONS	56
NOTE 24 – ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AVANTAGES ASSIMILES.....	57
NOTE 25 – DETTE FINANCIERE.....	61
NOTE 26 – INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS	62
NOTE 27 – AUTRES PASSIFS COURANTS OPERATIONNELS.....	73
NOTE 28 – FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS.....	73
NOTE 29 – PASSIFS EVENTUELS ET CONTENTIEUX.....	74
NOTE 30 – ENGAGEMENTS DE LOCATION	78
NOTE 31 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	78
NOTE 32 – PARTIES LIEES	79
NOTE 33 – EVENEMENT POSTERIEUR A LA CLOTURE.....	80
NOTE 34 – PRINCIPALES SOCIETES DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION	81

NOTE 1 – PRESENTATION DES ACTIVITES DU GROUPE

Alstom (« le Groupe ») opère sur le marché de l'énergie au travers du Secteur Power et sur le marché du transport ferroviaire au travers du Secteur Transport. Il conçoit, fournit et entretient pour ses clients une gamme complète de produits et systèmes de technologie avancée et possède des compétences uniques en intégration de systèmes, ainsi qu'en maintenance et service après-vente couvrant la durée de vie de ces produits et systèmes.

Le 23 mars 2009, le Président-Directeur Général a décidé de réorganiser le Groupe en fusionnant en un seul Secteur toutes les activités liées à la génération d'électricité, auparavant divisées en deux Secteurs, Power Systems et Power Service. La réorganisation a été effective en date du 1^{er} avril 2009. Les principales activités du Groupe sont désormais réparties entre deux Secteurs d'activités :

- **Power**

Le Secteur Power construit et vend des turbines à vapeur, des turbines à gaz, des éoliennes, des alternateurs, des centrales électriques ainsi que des équipements et systèmes hydroélectriques. Il intervient également sur le marché des chaudières et des équipements de contrôle d'émissions dans les domaines de la production d'énergie, de la pétrochimie et de l'industrie. Il répond enfin aux demandes du marché pour ce qui concerne la mise à niveau et la modernisation des centrales existantes. Enfin, il développe des activités de services associés sur tous les marchés mondiaux.

- **Transport**

Le Secteur Transport assure la vente du matériel, des équipements et des services liés au transport ferroviaire, parmi lesquels les trains de voyageurs, les locomotives, les systèmes de signalisation et les équipements et services ferroviaires.

Le 10 janvier 2010, Alstom et Schneider Electric ont signé avec Areva un accord portant sur l'acquisition de sa filiale d'équipements de transmission et de distribution, Areva T&D. Le projet d'acquisition a été approuvé par la Commission européenne le 26 mars 2010. Il doit encore recueillir l'accord des autorités de la concurrence de certains pays et l'avis favorable de la Commission française des Participations et des Transferts (CPT).

A la date de réalisation de l'acquisition, le Groupe a l'intention de constituer un troisième Secteur regroupant les activités de Transmission (haute et moyenne tension) d'Areva T&D reprises par Alstom.

NOTE 2 – BASE D'ETABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDES

Les états financiers consolidés d'Alstom au 31 mars 2010 ont été établis :

- conformément au référentiel IFRS (normes et interprétations) tel qu'adopté dans l'Union européenne et d'application obligatoire au 1^{er} avril 2009 ;
- en utilisant les mêmes principes comptables et méthodes d'évaluation qu'au 31 mars 2009, à l'exception des effets des nouvelles normes et interprétations tels que décrits ci-dessous.

Le référentiel intégral des normes adoptées au sein de l'Union européenne peut être consulté sur le site Internet de la Commission européenne à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission.

Les états financiers consolidés sont présentés en euros et ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 3 mai 2010. Conformément à la législation française, ils seront considérés comme définitifs lorsqu'ils auront été approuvés par les actionnaires d'Alstom lors de l'assemblée générale annuelle convoquée le 22 juin 2010.

A. Exemptions à la règle d'application rétrospective des IFRS retenues lors de la première application des IFRS (1^{er} avril 2004) et ayant toujours un impact sur les comptes consolidés du Groupe

Les exemptions suivantes autorisées par IFRS 1 ont été utilisées par le Groupe pour l'établissement du bilan à la date de première application des IFRS, le 1^{er} avril 2004 :

- Regroupements d'entreprises : le Groupe a choisi de ne pas appliquer rétrospectivement la norme IFRS 3 aux regroupements d'entreprises réalisés avant le 1^{er} avril 2004,
- Ecart de conversion : le montant cumulé des écarts de conversion au 1^{er} avril 2004 a été transféré en réserves.

B. Changements de méthode dus aux normes ou interprétations nouvelles, révisées ou amendées d'application obligatoire pour toute période intermédiaire ou annuelle commencée le 1^{er} avril 2009

- ***IFRS 8 – Secteurs opérationnels***

La norme IFRS 8 « Segments opérationnels » remplace la norme IAS 14 « Information sectorielle » et requiert une approche fondée sur la vue du management selon laquelle l'information sectorielle doit être établie sur des bases identiques à celles utilisées par l'entreprise pour ses besoins de gestion interne. Les segments opérationnels sont présentés de manière cohérente avec l'information fournie au « principal décideur opérationnel » du Groupe afin de lui permettre de prendre des décisions en matière opérationnelle.

Après prise en considération de la réorganisation des activités Power à compter du 1^{er} avril 2009 (voir note 1), le Groupe a identifié le Président-Directeur Général comme « principal décideur opérationnel » évaluant les performances et affectant les ressources au niveau des deux Secteurs Power et Transport. Ces deux Secteurs ont donc été identifiés comme les deux segments devant faire l'objet d'une information sectorielle.

- ***Versión révisée IAS 1 – Présentation des états financiers***

La présentation de la variation des capitaux propres en tant qu'état financier primaire a constitué l'essentiel des aménagements apportés à la présentation des comptes.

- ***Versión révisée IAS 23 – Coûts d'emprunts***

La version révisée d'IAS 23 requiert que les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif éligible soient inclus dans le coût de cet actif. Les actifs éligibles sont les actifs qui nécessitent une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés ou vendus.

La norme IAS 23 révisée s'applique de façon prospective aux actifs éligibles dont la date de début de capitalisation est identique ou postérieure à la date de première application (1^{er} avril 2009 pour le Groupe). Le Groupe ayant choisi, avant la révision d'IAS 23, de reconnaître immédiatement en charge les coûts d'emprunt, leur capitalisation constitue un changement de méthode comptable.

Le Groupe n'a pas identifié de financement attribuable à un actif éligible nouvellement reconnu depuis le 1^{er} avril 2009 dont il conviendrait de capitaliser les intérêts. En conséquence, le changement de méthode comptable consécutif à l'entrée en vigueur de la norme révisée n'a pas d'incidence sur les états financiers consolidés au 31 mars 2010.

- **Autres amendements**

Les amendements suivants ont été appliqués pour la première fois :

- L'amendement d'IFRS 2 « Paiements fondés sur des actions – conditions d'acquisition des droits et annulations » n'a pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés au 31 mars 2010
- L'amendement d'IFRS 7 accroît l'information à fournir au titre des instruments financiers.

Le Groupe n'est pas affecté par l'entrée en vigueur des autres textes qui sont d'application obligatoire le 1^{er} avril 2009 dans l'Union européenne.

C- Nouvelles normes et interprétations non encore d'application obligatoire

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée, dans les états financiers consolidés au 31 mars 2010, des normes et interprétations suivantes dont l'application n'est pas encore obligatoire :

- Normes et interprétations, déjà approuvées par l'Union européenne, qui entreront en vigueur pour l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2010 :
 - Version révisée IFRS 3 "Regroupements d'entreprises" et amendements en résultant d'IAS 27 "Etats financiers consolidés et individuels", d'IAS 28 « Participations dans des entreprises associées » et d'IAS 31 « Participations dans des coentreprises » :
le nombre important de changements apportés par ces normes peut conduire à des différences significatives entre le traitement des regroupements d'entreprises intervenus avant le 31 mars 2010 et celui applicable aux regroupements qui interviendront ultérieurement.
 - Amendement à IAS 39 "Instruments financiers : reconnaissance et évaluation" :
cet amendement qui précise les conditions d'éligibilité de certains types de risques à la comptabilité de couverture ne devrait pas avoir d'incidence significative sur les comptes consolidés.
 - Amendements aux IFRS publiés en avril 2009 dans le cadre de la procédure annuelle d'amélioration des normes :
ces améliorations qui seront d'application obligatoire pour la préparation des comptes consolidés du Groupe de l'exercice clos le 31 mars 2010 ne devraient pas avoir d'incidence significative
- Norme non encore approuvée par l'Union européenne :
 - IFRS9 « Instruments financiers »
La publication de ce texte constitue la première phase de la refonte de la norme IAS 39 et a pour objet le classement et la valorisation des instruments financiers.
La date de première application obligatoire sera le 1^{er} avril 2013. Le Groupe estime qu'à ce stade l'incidence de l'application de cette norme ne peut être connue avec une précision suffisante.

Le Groupe n'est pas affecté par les autres normes et interprétations publiées (qu'il s'agisse de nouvelles normes ou de normes révisées ou amendées).

NOTE 3 – METHODES COMPTABLES

A.Principes de consolidation

- Filiales

Les entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif font l'objet d'une consolidation par intégration globale. Il y a contrôle exclusif lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques opérationnelles et financières d'une entité de façon à en obtenir les avantages, qu'il y ait ou non un lien capitalistique.

Les soldes et transactions intra-groupe sont éliminés.

Le compte de résultat consolidé inclut les résultats des filiales consolidées acquises au cours de l'exercice à compter de la date de leur acquisition ; les résultats des filiales cédées au cours de la même période sont pris en compte jusqu'à leur date de cession.

Les intérêts minoritaires dans l'actif net des filiales consolidées sont présentés sur une ligne distincte des capitaux propres. Les intérêts minoritaires comprennent le montant des intérêts minoritaires à la date de prise de contrôle et la part des minoritaires dans la variation des capitaux propres depuis cette date.

Les pertes revenant aux minoritaires excédant leur quote-part dans les capitaux propres de la filiale sont affectées aux capitaux propres – part du Groupe, sauf si les minoritaires sont tenus d'apporter une contribution supplémentaire pour couvrir les pertes et qu'ils sont en mesure de le faire.

- Participations dans les joint-ventures

Les entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle ; la quote-part du Groupe dans les résultats, les actifs et les passifs de l'entité contrôlée conjointement est intégrée dans les états financiers consolidés.

- Participations dans les entreprises associées

Les entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable, sans les contrôler, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Selon cette méthode, les participations dans les entreprises associées sont inscrites au bilan consolidé à leur coût d'acquisition. La part du Groupe dans le résultat des entreprises associées est reconnue dans le compte de résultat alors que sa part dans les mouvements de réserves postérieurs à l'acquisition est reconnue en réserves. Les mouvements postérieurs à l'acquisition sont portés en ajustement de la valeur de l'investissement). La quote-part du Groupe dans les pertes enregistrées par une entreprise associée est constatée dans la limite de l'investissement réalisé, sauf si le Groupe a une obligation légale ou implicite de soutien envers cette entreprise.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée constatée à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition. Ce dernier est compris dans la valeur comptable de la participation et est pris en considération dans le test de dépréciation relatif à cet actif.

B.Recours à des estimations

Pour pouvoir établir des états financiers consolidés conformes aux normes IFRS, la Direction est amenée à procéder à certaines estimations et à retenir des hypothèses qu'elle considère comme réalistes et raisonnables. Ces estimations et hypothèses affectent le montant des actifs et passifs, les capitaux propres, le résultat, ainsi que le montant des actifs et passifs éventuels, tels que présentés à la date de clôture. La Direction revoit régulièrement ses estimations sur la base des informations dont elle dispose. Lorsque les événements et les circonstances connaissent des évolutions non conformes aux attentes, les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les principales méthodes comptables dont l'application nécessite le recours à des estimations portent sur les éléments suivants :

- Comptabilisation du chiffre d'affaires et de la marge sur les contrats de construction et de services à long terme et provisions y afférant

Le chiffre d'affaires et la marge brute des contrats de construction et contrats de services à long terme sont comptabilisés en fonction de l'état d'avancement défini par des jalons. De plus, si la revue du projet laisse apparaître une marge brute négative, la perte relative aux travaux non encore exécutés est immédiatement constatée.

Le chiffre d'affaires et la marge sont ainsi comptabilisés à partir d'une estimation du chiffre d'affaires et des coûts à terminaison qui est sujette à révision au fur et à mesure de l'état d'avancement du contrat. Le montant total des produits et des charges attendus au titre d'un contrat traduit la meilleure estimation par la Direction des avantages et obligations futurs attendus pour ce contrat. Les hypothèses retenues pour déterminer les obligations actuelles et futures tiennent compte des contraintes technologiques, commerciales et contractuelles, évaluées pour chaque contrat. La commercialisation de produits hautement technologiques expose le Groupe à des risques de défaut de ses produits qui dépassent largement le champ d'application des clauses de garantie habituellement applicables aux fournisseurs d'équipements.

Les obligations afférentes aux contrats de construction peuvent se traduire par des pénalités pour retard pris dans le calendrier d'exécution d'un contrat ou par une augmentation imprévue des coûts due aux modifications du projet, au non respect des obligations d'un fournisseur ou d'un sous-traitant ou à des retards engendrés par des événements ou des situations imprévues. De même, les obligations de garantie sont affectées par les taux de défaillance des produits, l'usure des matériels et le coût des opérations à réaliser pour revenir à un service normal.

Bien que le Groupe procède à une évaluation individualisée des risques, contrat par contrat, le coût réel entraîné par les obligations liées à un contrat peut s'avérer supérieur au montant initialement estimé. Il peut donc se révéler nécessaire de procéder à une ré-estimation du chiffre d'affaires et des coûts à terminaison lorsque le contrat est encore en cours ou à une ré-estimation des provisions lorsque le contrat est terminé.

- Estimation des provisions sur litiges

Le Groupe identifie et analyse régulièrement les litiges en cours et le cas échéant évalue les provisions sur la base de la meilleure estimation à la date de clôture de la sortie de ressources requise pour éteindre l'obligation. Ces estimations prennent en considération l'information disponibles et l'éventail des résultats possibles.

- Evaluation des impôts différés actif

La détermination du niveau de reconnaissance des impôts différés actif exige l'exercice du jugement de la Direction. Les sources de résultat taxable et les effets des stratégies fiscales d'ensemble du Groupe sont pris en considération pour cet exercice. Cette évaluation est réalisée à partir d'une revue détaillée des impôts différés par

juridiction fiscale en prenant en compte la performance opérationnelle passée, présente et à venir, associée aux contrats existants en carnet, le budget et le plan à 3 ans, la durée du report en arrière et la date d'expiration des déficits fiscaux reportables en avant.

- Evaluation des actifs et passifs sur engagements de retraite et avantages assimilés

L'évaluation par le Groupe des actifs et passifs afférents aux régimes à prestations définies requiert l'utilisation de données statistiques et autres paramètres visant à anticiper des évolutions futures. Ces paramètres incluent le taux d'actualisation, le taux de rendement attendu des actifs des placements, le taux d'augmentation des salaires ainsi que les taux de rotation et de mortalité. Dans des circonstances où les hypothèses actuarielles s'avèreraient significativement différentes des données réelles observées ultérieurement, il pourrait en résulter une modification substantielle du montant de la charge sur engagement de retraite et avantages assimilés comptabilisée en compte de résultat, des gains et pertes actuariels reconnus directement en capitaux propres ainsi que des actifs et passifs liés à ces engagements présentés au bilan.

- Evaluation des actifs

Le modèle des flux futurs de trésorerie actualisés mis en œuvre pour déterminer la juste valeur des groupes d'unités génératrices de trésorerie auxquels sont affectés les écarts d'acquisition nécessite l'utilisation d'un certain nombre de paramètres parmi lesquels les estimations de flux futurs de trésorerie, les taux d'actualisation ainsi que d'autres variables ; il requiert, donc, l'exercice du jugement de façon substantielle.

Les tests de dépréciation sur les immobilisations incorporelles et corporelles sont également fondés sur des hypothèses. Toute dégradation dans le futur des conditions de marché ou la réalisation de faibles performances opérationnelles pourrait se traduire par l'incapacité de recouvrer leur valeur nette comptable actuelle.

- Stocks et en cours

Les stocks et en cours sont évalués à la plus faible valeur, soit de leur coût, soit de leur valeur nette de réalisation. Les dépréciations sont calculées sur la base d'une analyse des évolutions prévisibles de la demande, de la technologie et des conditions de marché afin d'identifier les stocks et en cours obsolètes ou excédentaires. Si les conditions de marché se dégradaient au-delà des prévisions, des dépréciations complémentaires de stocks et en cours pourraient s'avérer nécessaires.

C. Chiffre d'affaires et coûts générés par les activités opérationnelles

- Evaluation du chiffre d'affaires et du coût des ventes

Le montant du chiffre d'affaires résultant d'une transaction est, en règle générale, fixé par les accords contractuels signés avec le client.

S'agissant des contrats de construction, les réclamations ne sont prises en compte dans la détermination du chiffre d'affaires du contrat que lorsqu'il est hautement probable qu'elles généreront un revenu supplémentaire dont le montant peut être déterminé de façon fiable.

Les pénalités viennent en réduction du chiffre d'affaires du contrat dès lors qu'elles sont probables.

Les coûts de production incluent les coûts directs (tels que matières, main-d'œuvre et coûts de garantie) et les coûts indirects. Les coûts de garantie sont estimés sur la base du contrat et des données statistiques disponibles

en pondérant les résultats possibles en fonction de leur probabilité. Les durées de garantie peuvent s'étendre jusqu'à cinq ans. Les frais commerciaux et les frais administratifs ne sont pas inclus dans les coûts de production.

- Comptabilisation du chiffre d'affaires et du coût des ventes

Le chiffre d'affaires afférent à la vente de produits manufacturés est comptabilisé lorsque l'essentiel des risques et avantages attachés à la propriété est transféré au client, ce qui intervient généralement lors de la livraison. Le chiffre d'affaires afférent aux contrats de services à court terme est comptabilisé à la réalisation des prestations de service. Tous les coûts de production engagés ou à engager au titre de la vente sont comptabilisés en coût des ventes à la date de comptabilisation du chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires des contrats de construction et contrats de services à long terme est comptabilisé en fonction de l'état d'avancement du contrat. L'état d'avancement est défini par des jalons qui attestent de l'exécution en termes physiques d'une partie des travaux ou la réalisation des services prévus par le contrat. La différence entre le chiffre d'affaires évalué en fonction de l'état d'avancement et le chiffre d'affaires comptabilisé au titre des périodes précédentes constitue le chiffre d'affaires de la période.

Le coût des ventes afférent aux contrats de construction et aux contrats de services à long terme est calculé de la même manière. La différence entre le coût des ventes évalué en fonction de l'état d'avancement et le coût des ventes enregistré au titre des périodes précédentes correspond au coût des ventes de la période. Par conséquent, les ajustements apportés à l'estimation des contrats, du fait de changements dans les conditions et la réalisation des travaux, sont comptabilisés dans le coût des ventes au prorata de l'état d'avancement dès que ces changements sont identifiés.

Si le résultat d'un contrat à terminaison ne peut être déterminé de façon fiable, tout en demeurant positif dans l'hypothèse la plus probable, le chiffre d'affaires continue à être comptabilisé selon la méthode des jalons, mais la marge à terminaison est ramenée à zéro.

S'il devient probable que le coût à terminaison d'un contrat excède son chiffre d'affaires total estimé, la perte attendue est immédiatement comptabilisée en charge au compte de résultat.

Les coûts de propositions ne présentant pas de probabilités de succès suffisantes sont comptabilisés directement en charges.

Pour les contrats de construction et de services à long terme, le montant cumulé des coûts engagés à chaque clôture, majoré des marges constatées et diminué des factures émises, est déterminé contrat par contrat. Si ce montant est positif, il est inscrit à l'actif sous la rubrique « Contrats de construction en cours, actif ». S'il est négatif, il est inscrit au passif sous la rubrique « Contrats de construction en cours, passif ».

La rubrique « Contrats de construction en cours, passif » comprend également les avances à la commande reçues des clients.

- Comptabilisation des frais généraux

Les frais de recherche sont comptabilisés au compte de résultat à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts de développement le sont également, à l'exception des dépenses se rapportant à des projets satisfaisant les critères permettant de les immobiliser (voir note 3-I).

Les frais commerciaux et les frais administratifs sont comptabilisés en charge lorsqu'ils sont encourus.

D. Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel est formé de la marge brute, des frais de recherche et développement, des frais commerciaux et administratifs. Il comprend notamment la part de charges sur retraites et avantages assimilés correspondant au coût des services rendus au cours de la période, le coût des paiements en actions et des programmes de participation des salariés, les profits ou pertes de change relatifs aux activités opérationnelles, ainsi que les profits ou pertes sur cession d'immobilisations incorporelles et corporelles réalisés dans le cadre des activités ordinaires.

E. Autres produits et autres charges

Les autres produits comprennent les profits de cession de participations ou d'activités et les profits de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles résultant d'activités cédées ou d'activités faisant l'objet de plans de restructuration, ainsi que tout produit relatif aux cessions passées.

Les autres charges comprennent les pertes sur cession de participations ou d'activités et les pertes sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles résultant d'activités cédées ou d'activités faisant l'objet de plans de restructuration, ainsi que tout coût relatif aux cessions passées, les coûts de restructuration, les pertes de valeur significatives des actifs, ainsi qu'une fraction des charges de retraite et engagements assimilés (étalement du coût des services passés non encore reconnus, incidences des réductions d'effectifs et fermetures de plans et amortissement des gains et pertes actuariels relatifs aux avantages à long terme autres que postérieurs à l'emploi).

F. Charges et produits financiers

Les charges et produits financiers comprennent les éléments suivants :

- les produits financiers reçus en rémunération de la trésorerie,
- les charges d'intérêts relatifs à la dette financière c'est-à-dire la dette obligataire, la composante dette des instruments composés, les autres emprunts et les dettes liées aux contrats de location-financement,
- les autres charges versées aux établissements financiers au titre des opérations de financement,
- la composante financière de la charge sur retraites et avantages assimilés (charge d'intérêts et rendement attendu des actifs du régime),
- les dividendes reçus sur titres non consolidés,
- les profits et pertes de change résultant des opérations de financement,
- les autres produits et charges relatifs à la trésorerie et équivalents de trésorerie et aux valeurs mobilières de placement.

G. Conversion des états financiers libellés dans une monnaie autre que l'euro

Les états financiers du Groupe sont présentés en euros.

La devise fonctionnelle d'une entreprise consolidée est la devise de l'environnement économique de base dans lequel cette entité réalise ses opérations. Dans la majorité des cas, la devise fonctionnelle correspond à la devise locale. Cependant, pour certaines entreprises, notamment pour les activités Power en Suisse, une devise fonctionnelle différente de la devise locale est retenue dès lors qu'elle représente la devise des principales transactions réalisées par l'entité et qu'elle assure une représentation fidèle de son environnement économique.

Les actifs et passifs des entreprises dont la devise fonctionnelle est autre que l'euro sont convertis en euros au cours en vigueur à la clôture de chaque période alors que les éléments de compte de résultat et de tableau des flux de trésorerie sont convertis au cours moyen de la période. Les écarts de conversion résultant de l'utilisation de cours différents pour la position bilantielle d'ouverture, les transactions de la période et la position bilantielle de clôture sont enregistrés en produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres. Ces écarts de conversion sont enregistrés en compte de résultat lors de la cession de l'entreprise considérée.

Les écarts d'acquisition et les ajustements de juste valeur reconnus lors de l'acquisition d'entreprises dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro sont considérés comme des actifs et passifs de ces entreprises ; ils sont donc exprimés dans la devise fonctionnelle propre de ces entreprises et convertis au taux de clôture de chaque période.

H. Transactions en devise étrangère

Les transactions libellées en devise étrangère sont initialement comptabilisées en appliquant au montant en devise étrangère le cours de change du jour entre la devise fonctionnelle de l'entité et la devise étrangère à la date de transaction. Les devises détenues et les éléments d'actif et de passif devant être reçus ou payés dans le cadre de ces transactions sont réévalués aux cours de change à la clôture de chaque période. Les profits ou pertes de change réalisés à la date de règlement ainsi que les profits ou pertes latents issus des réévaluations sont comptabilisés dans le compte de résultat au sein du résultat opérationnel lorsqu'ils ont trait aux activités opérationnelles ou dans les charges ou produits financiers s'ils se rapportent à des activités de financement.

Afin d'atténuer le risque lié à la volatilité des devises étrangères, le Groupe a recours de façon significative à des contrats de couverture à terme. Ces instruments dérivés sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur à la date de clôture.

Le Groupe applique les principes comptables spécifiques de la comptabilité de couverture dans la mesure où il est démontré que les relations de couverture entre les instruments dérivés et les risques couverts remplissent les conditions requises pour en permettre l'application. Une relation de couverture remplit les conditions requises pour l'application de la comptabilité de couverture si, lors de la mise en place de la couverture, elle est désignée et documentée de façon formalisée et s'il est démontré que la couverture reste efficace pendant toute la durée pour laquelle elle a été initialement mise en place.

Il existe trois catégories de relations de couverture :

- les couvertures de flux de trésorerie pour couvrir le risque de variation des flux de trésorerie attribuables aux opérations dont la probabilité de réalisation est élevée ;
 - la couverture de juste valeur pour couvrir le risque de variation de juste valeur des actifs, passifs ou engagements fermes ;
 - la couverture d'un investissement net dans une filiale étrangère.
- Couverture de flux de trésorerie

Lorsque la comptabilité de couverture de flux de trésorerie est appliquée, la part du profit ou de la perte constatée sur la partie efficace de l'instrument de couverture est comptabilisée directement en capitaux propres. Lorsque la transaction attendue se traduit ultérieurement par la comptabilisation d'un élément monétaire, les montants précédemment comptabilisés directement en capitaux propres sont reclassés au compte de résultat. Si la transaction attendue se traduit par la comptabilisation d'un élément non monétaire (par exemple, stocks ou contrats de construction en cours), le gain ou la perte antérieurement reconnu en capitaux propres est inclus dans la valeur comptable de l'actif ou du passif considéré.

- Couverture de juste valeur

Lorsque la comptabilité de couverture de juste valeur est appliquée, les variations de juste valeur des dérivés et des éléments couverts sont comptabilisées au compte de résultat et se compensent à hauteur de la part du profit ou de la perte constatée sur la partie efficace de l'instrument de couverture.

- Couverture d'un investissement net dans une filiale étrangère

Dans ce cas, la part du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture liée à la partie efficace de la couverture est comptabilisée directement en capitaux propres. Ce montant est reclassé au compte de résultat lorsque la participation est cédée.

Quelle que soit la couverture, la part inefficace de l'instrument de couverture est comptabilisée au compte de résultat. Les profits et pertes de change réalisés ou latents sur les éléments couverts et les instruments de couverture sont comptabilisés en résultat opérationnel s'ils se rapportent à des activités opérationnelles ou en résultat financier s'ils ont trait aux activités de financement.

Le chiffre d'affaires et les coûts relatifs à un contrat client sont comptabilisés tout au long de la vie du contrat au taux de change du jour à la date de la mise en place de leur couverture sous réserve que les relations de couverture correspondantes continuent de répondre aux critères d'application de la comptabilité de couverture.

Le Groupe a également recours à des couvertures d'assurance export afin de se prémunir contre son risque de change sur certains contrats pendant la période d'appel d'offres et après l'attribution des contrats. Au cours de la période d'appel d'offres, ces couvertures ne sont pas reconnues au bilan. Si les contrats sont obtenus, les polices d'assurance sont comptabilisées et réévaluées de la même manière que les contrats de change à terme.

I.Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent, lors d'un regroupement d'entreprises, l'excédent du coût de l'acquisition sur la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis. L'évaluation initiale des justes valeurs est finalisée dans les douze mois suivant la date de l'acquisition et tout ajustement de ces justes valeurs est comptabilisé sous forme de correction rétroactive des écarts d'acquisition. Au-delà de cette période de douze mois, tout ajustement est enregistré directement au compte de résultat.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an à la date de clôture.

Le coût d'acquisition correspond au total des justes valeurs, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis, en échange du contrôle de l'entreprise acquise.

J.Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se composent des actifs incorporels acquis (comme la technologie et les accords de licence) et des immobilisations incorporelles générées en interne (principalement les coûts de développement).

- Actifs incorporels acquis

Les actifs incorporels acquis sont initialement évalués à leur coût et amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée. La durée d'utilité de ces actifs peut s'étendre jusqu'à 20 ans, compte tenu de la nature à long terme des contrats et activités susceptibles de les utiliser. La charge d'amortissement est enregistrée dans le coût des ventes, les frais de recherche et développement, les frais commerciaux ou les frais administratifs selon la fonction des actifs auxquels elle se rapporte.

- Immobilisations incorporelles générées en interne

Les coûts de développement ne sont reconnus comme des actifs que si les projets auxquels ils se rapportent remplissent les critères suivants :

- le projet est clairement défini et ses coûts sont identifiés séparément et évalués de façon fiable,
- la faisabilité technique du projet a été démontrée,
- il est dans l'intention du Groupe d'achever le projet en vue de son utilisation ou de sa vente,
- les ressources techniques et financières adéquates sont disponibles pour l'achèvement du projet,
- il est probable que les avantages économiques futurs associés au projet reviendront au Groupe.

Les coûts de développement immobilisés sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée. La charge d'amortissement est comptabilisée dans les frais de recherche et développement.

K. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Quand une immobilisation corporelle est constituée de composants présentant des durées d'utilité différentes, le coût d'acquisition est réparti entre les différents composants qui sont amortis séparément.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue de chaque composant. Le tableau suivant présente les durées d'utilité les plus couramment utilisées :

	Durées d'utilité estimées en années
Bâtiments	7-40
Matériel et outillage	3-20
Petit outillage, mobilier, agencements et autres	1-10

Les durées d'utilité estimées sont revues régulièrement et les changements dans les estimations sont comptabilisés, le cas échéant, de manière prospective. La charge d'amortissement est enregistrée dans le coût des ventes, les frais de recherche et développement, les frais commerciaux ou les frais administratifs selon la fonction des actifs auxquels elle se rapporte.

Les coûts d'emprunt qui sont attribuables à l'acquisition ou à la construction d'un actif éligible sont capitalisés comme un élément du coût de cet actif.

Les immobilisations corporelles acquises dans le cadre de contrats de location-financement ou de location à long terme qui transfèrent la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont immobilisées. Elles sont comptabilisées à leur juste valeur lors de la mise en place du contrat de location, ou si elle est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux revenant au bailleur au titre de la location. La dette correspondante

vis-à-vis du bailleur figure au bilan en tant que passif financier. Les paiements au titre de la location sont répartis entre les charges financières et le remboursement de la dette liée au contrat de location de façon à obtenir un taux d'intérêt constant sur le capital restant dû.

Les actifs détenus dans le cadre de contrats de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilité estimée de la même manière que les actifs détenus en propre ou sur la durée du contrat de location, si celle-ci est inférieure.

Les contrats de location qui ne transfèrent pas la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en tant que contrats de location simple. Les loyers sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location correspondant. Les avantages reçus et à recevoir d'un bailleur lors de la conclusion d'un contrat de location simple sont répartis linéairement sur la durée du contrat de location.

L. Perte de valeur des écarts d'acquisition, des immobilisations corporelles et incorporelles

Les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles en cours font l'objet d'un test de dépréciation annuel systématique, ou dès lors qu'il existe des indices de perte de valeur. Les autres immobilisations non financières ne font l'objet d'un test de dépréciation que s'il existe des indices de perte de valeur.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur recouvrable d'un actif immobilisé à sa valeur nette comptable. Une unité génératrice de trésorerie se définit comme le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. Si un actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes de celles d'autres actifs ou groupes d'actifs, la valeur recouvrable est déterminée au niveau d'une unité génératrice de trésorerie (UGT).

Pour les besoins du management interne, les écarts d'acquisition résultant de regroupement d'entreprises sont suivis au niveau des secteurs d'activité tels que décrits en note 5 : les écarts d'acquisition font donc l'objet de tests de dépréciation au niveau du groupe d'unités génératrices de trésorerie que représente chaque Secteur.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. L'évaluation réalisée s'appuie sur le plan interne à trois ans du Groupe. Les flux au-delà de cette période sont extrapolés en appliquant un taux de croissance stable ou baissier pour les années ultérieures. La valeur recouvrable est égale à la somme des flux de trésorerie actualisés et de la valeur résiduelle terminale actualisée. Les taux d'actualisation sont déterminés en utilisant le coût moyen pondéré du capital de chaque Secteur.

Si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est ramenée à la valeur recouvrable et la perte de valeur est immédiatement comptabilisée au compte de résultat. Dans la situation d'un test de dépréciation d'écart d'acquisition affecté à un groupe d'UGT, la perte de valeur est imputée, en premier lieu, sur la valeur comptable de l'écart d'acquisition, puis sur les autres actifs au prorata de leurs valeurs comptables.

Les pertes de valeur reconnues sur des écarts d'acquisition ne peuvent faire l'objet de reprise. Les pertes de valeur reconnues sur des actifs ou sur des unités génératrices de trésorerie peuvent faire l'objet de reprises au cours d'une période ultérieure ; ces reprises sont immédiatement comptabilisées dans le compte de résultat. La valeur comptable ainsi augmentée ne doit pas excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée au cours des exercices antérieurs.

M.Actifs financiers

- Prêts et dépôts

Les prêts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur augmentée des coûts de transaction directement attribuables et sont ensuite évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dépôts sont enregistrés en « autres actifs non courants » lorsque leur échéance initiale est supérieure à trois mois ; ils sont présentés en trésorerie et équivalents de trésorerie lorsqu'il s'agit de dépôts à vue ou lorsque leur échéance initiale est inférieure à trois mois.

S'il existe une indication que ces actifs ont perdu de la valeur, ils font l'objet d'un test de dépréciation. Tout écart entre la valeur comptable et la valeur nette de réalisation est comptabilisé en charge financière. La perte de valeur peut donner lieu ultérieurement à une reprise. Dans ce cas, la reprise de perte de valeur est comptabilisée en produit financier.

- Participations et actifs représentatifs d'un droit de créance

Les participations dans les sociétés non consolidées sont classées en actifs financiers disponibles à la vente. Elles sont initialement comptabilisées à leur juste valeur augmentée des coûts de transaction directement attribuables et sont ensuite réévaluées à leur juste valeur.

La juste valeur des titres cotés correspond à leur valeur de marché à la date de la clôture des comptes. Les titres non cotés sont évalués à partir d'un modèle de valorisation. Les modifications de juste valeur affectant cette catégorie de titres sont directement comptabilisées en capitaux propres jusqu'à la date de cession des titres considérés et tant qu'il n'existe pas d'indication objective que les titres se sont dépréciés. A la date de cession ou en cas de perte de valeur significative ou prolongée, le gain ou la perte cumulé antérieurement reconnu en capitaux propres est transféré dans le résultat de la période. Contrairement aux pertes de valeur constatées sur des titres d'emprunt (obligations), les pertes de valeur sur titres de capitaux propres (actions) ne peuvent être reprises en résultat.

Les participations dans les sociétés non consolidées dont la juste valeur ne peut être déterminée de manière fiable sont évaluées à leur coût. Toute perte de valeur comptabilisée pour une participation de ce type ne peut donner lieu à une reprise au cours d'un exercice ultérieur, sauf lors de la cession de la participation.

Tous les actifs représentatifs d'un droit de créance que le Groupe a la capacité et l'intention exprimée de conserver jusqu'à leur échéance sont désignés comme des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance. Ils sont évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et éventuellement dépréciés afin de constater les montants estimés non recouvrables. Une perte de valeur est comptabilisée au compte de résultat lorsqu'il existe une indication objective que l'actif s'est déprécié ; le montant de la perte est représenté par la différence entre la valeur comptable et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés actualisés en utilisant le taux d'intérêt effectif calculé à la date de comptabilisation initiale. Les pertes de valeur peuvent être reprises dans le compte de résultat au cours des périodes ultérieures.

Les valeurs mobilières sont des actifs détenus à des fins de transaction qui ne peuvent pas être considérées comme des équivalents de trésorerie. Elles sont désignées comme des actifs financiers en juste valeur en contrepartie du compte de résultat. Leurs variations de juste valeur sont constatées dans les charges et produits financiers.

- Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés et réévalués à leur juste valeur (voir note 3-H pour les instruments de couverture de change et note 3-S pour les instruments de couverture de taux).

- Créances clients et comptes rattachés

Les créances sont initialement comptabilisées à leur juste valeur qui correspond, en général, à leur valeur nominale. S'il apparaît ultérieurement que ces actifs ont perdu de la valeur, ils font l'objet d'un test de dépréciation. Tout écart entre leur valeur comptable et leur valeur nette de réalisation est comptabilisé en charge opérationnelle. La perte de valeur peut donner lieu à une reprise en cas d'augmentation de la valeur recouvrable. Dans ce cas, la reprise de la perte de valeur est comptabilisée en produit opérationnel.

N.Stocks

Les stocks de matières premières et fournitures, les travaux en cours et les produits finis sont évalués à la plus faible valeur, soit de leur coût selon la méthode du coût moyen pondéré, soit de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks inclut les coûts directs de matières premières et, le cas échéant, les coûts directs de main-d'œuvre ainsi que les frais généraux qu'il a été nécessaire d'engager pour les amener à l'endroit et les mettre dans l'état où ils se trouvent. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé des produits dans le cours normal de l'activité diminué des coûts d'achèvement et des coûts commerciaux estimés à venir.

O.Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les disponibilités et les placements très liquides ayant une date de maturité inférieure à trois mois et qui sont facilement convertibles en un montant déterminable de liquidités et dont le risque de variation de valeur n'est pas significatif.

Les découverts bancaires sont présentés en emprunts dans les passifs courants du bilan.

P.Impôts

Les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur valeur fiscale, les déficits fiscaux reportables et les crédits d'impôt non utilisés sont identifiés dans chaque entité imposable. Les impôts différés correspondants sont calculés au taux d'impôt considéré applicable à l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles, les déficits fiscaux reportables et les crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où des bénéfices futurs imposables sont jugés probables. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque clôture.

Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables, à l'exception de certaines différences entre la quote-part du Groupe dans les actifs nets des filiales, joint-ventures et entreprises associées et leurs valeurs fiscales. Cette exception s'applique, en particulier, à des résultats de filiales non encore distribués dans l'hypothèse où leur distribution aux actionnaires générerait une taxation : dès lors que le Groupe a décidé de ne pas distribuer dans un avenir prévisible les profits conservés par la filiale, aucun impôt différé passif n'est comptabilisé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

- le Groupe peut compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et
- les actifs et passifs d'impôt différé ont trait à des impôts relevant d'une même juridiction fiscale.

L'impôt différé est comptabilisé au compte de résultat, à moins qu'il ne se rapporte à des éléments inscrits directement au débit ou au crédit des capitaux propres ; dans ce cas, il est également directement enregistré en capitaux propres.

En France, un nouvel impôt sur les activités économiques (Contribution Economique Territoriale-CET) a été voté en décembre 2009 pour remplacer la Taxe professionnelle (TP) à compter du 1^{er} janvier 2010. La CET est constituée d'une taxe foncière sur les immeubles (Cotisation Foncière des Entreprises- CFE) et d'une taxe sur la valeur ajoutée au taux de 1,5 % (Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises-CVAE).

La CET sera applicable par année calendaire à compter du 1^{er} janvier 2010.

Conformément aux dispositions du communiqué de presse du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 14 janvier 2010 :

- la CFE est enregistrée en charge opérationnelle dans les états financiers consolidés du Groupe ;
- le Groupe a considéré que la CVAE entre dans le champ d'application de la norme IAS 12, l'assiette de la CVAE étant la différence de produits et de charges et la valeur ajoutée représentant le niveau intermédiaire de résultat systématiquement retenu comme assiette de calcul du montant de CVAE due par les filiales françaises les plus importantes.

Conformément à IAS12, ce choix entraîne l'obligation de reconnaître des impôts différés sur les différences temporaires actives et passives représentatives de réduction ou d'accroissement de base de CVAE dans le futur.

La qualification de CVAE en impôt sur le résultat se traduit par un produit net d'impôt de € 1 million dans les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2010 (voir note 9).

Q.Provisions

Tant qu'un contrat de construction ou un contrat de services à long terme demeure en cours, les obligations liées à ce contrat sont prises en compte dans l'évaluation de la marge à terminaison et figurent par conséquent dans les rubriques « Contrats de construction en cours, actifs » ou « Contrats de construction en cours, passifs ».

A la date d'achèvement du contrat, ces obligations sont comptabilisées au passif en tant qu'éléments distincts, si elles répondent aux critères suivants :

- le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite du fait d'un événement passé,
- il est probable qu'une sortie de ressources sans contrepartie équivalente sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- une telle sortie de ressources peut être évaluée de façon fiable.

Ces obligations sont présentées sous forme de provisions lorsque leur échéance ou leur montant est incertain. Dès que cette incertitude disparaît, elles sont présentées sous forme de dettes fournisseurs ou d'autres passifs courants.

Les obligations résultant de transactions autres que les contrats de construction ou contrats de services à long terme sont directement comptabilisées dans les provisions dès qu'elles répondent aux critères précités.

Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont évaluées à leur valeur actuelle.

Des provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque la réorganisation, la fermeture d'un site ou un programme de réduction des effectifs est annoncé, que la Direction est engagée vis-à-vis des salariés concernés, et que les coûts y afférant ont été évalués de manière fiable. Ces provisions portent sur les indemnités de départ et de licenciement des salariés et sur les coûts estimés de fermeture de sites. En complément de ces provisions, les coûts de restructuration peuvent inclure des dépréciations d'actifs des activités concernées.

R. Passifs financiers

- Dettes obligataires et autres emprunts

Les dettes obligataires et les autres emprunts portant intérêts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur diminuée des coûts de transaction directement attribuables à l'émission de la dette. Ces passifs financiers sont ensuite évalués à leur coût amorti en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Certains instruments financiers (tels que les obligations remboursables en actions) comprennent, à la fois, une composante de passif financier et une composante de capitaux propres. Ces composantes sont classées séparément en passif financier ou en capitaux propres.

L'évaluation de la composante passif financier à la date d'émission correspond à la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs pour un instrument similaire assorti des mêmes conditions (échéance, flux de trésorerie) mais sans option ou obligation de conversion ou de remboursement en actions. Ce passif est ensuite évalué au coût amorti par l'application de la méthode du taux d'intérêt effectif.

La composante capitaux propres est le montant résiduel obtenu après avoir déduit la composante passif financier de la juste valeur globale de l'instrument.

- Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés et réévalués à leur juste valeur (voir note 3-H pour les instruments de couverture de change et note 3-S pour les instruments de couverture de taux).

- Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs sont comptabilisées initialement à leur juste valeur qui, dans la plupart des cas, correspond à leur valeur nominale et évaluées ensuite à leur coût amorti.

S. Instruments de couverture de taux d'intérêts

Le Groupe peut être amené à conclure des transactions de couverture afin de se prémunir contre le risque de fluctuation des taux d'intérêts. Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur à la date de clôture. Si les relations de couverture entre les instruments dérivés et les risques couverts remplissent les conditions requises pour l'application de la comptabilité de couverture, le Groupe applique la comptabilité de couverture. La comptabilité de couverture de juste valeur s'applique aux emprunts à taux fixe, et la comptabilité de couverture de flux de trésorerie aux emprunts à taux variable.

S'agissant des relations de couverture de juste valeur, la réévaluation des emprunts à taux fixe est compensée dans le compte de résultat par la variation de la juste valeur de l'instrument dérivé, à l'inefficacité de la couverture près. S'agissant des relations de couverture de flux de trésorerie, la variation de la juste valeur de l'instrument dérivé est comptabilisée directement en capitaux propres. Lorsque la transaction attendue se traduit ultérieurement par la comptabilisation d'un élément monétaire, les montants précédemment constatés directement en capitaux propres sont reclassés au compte de résultat.

T. Paiements fondés sur des actions

Le Groupe effectue en faveur de certains de ses salariés des paiements fondés sur des actions, acquittés, soit en instruments de capitaux propres, soit en trésorerie.

- Paiements fondés sur des actions acquittés en instruments de capitaux propres

Les paiements fondés sur des actions acquittés en instruments de capitaux propres sont évalués à leur juste valeur à la date d'attribution des droits (hors effet de conditions non liées au marché) selon le modèle binomial d'évaluation des options. La charge cumulée reconnue est basée sur la juste valeur à la date d'attribution des droits et sur l'estimation du nombre d'actions qui seront finalement acquises (avec prise en compte de l'effet des conditions d'acquisition non liées au marché). Elle est enregistrée, tout au long de la période d'acquisition des droits, dans le résultat opérationnel avec une contrepartie directe en capitaux propres.

- Paiements fondés sur des actions acquittés en trésorerie

Les paiements fondés sur des actions acquittés en trésorerie donnent lieu à la constatation d'un passif égal à la quote-part des biens ou services reçus évaluée à sa juste valeur à chaque date de clôture.

Le Groupe peut également permettre à ses salariés d'acquérir des actions ordinaires du Groupe à un prix préférentiel par rapport à leur valeur de marché. Dans ce cas, le Groupe enregistre une charge sur la base de son estimation de la décote relative aux actions qui seront acquises.

U. Engagements de retraite et avantages assimilés

Le Groupe offre à ses salariés différents régimes d'avantages postérieurs à l'emploi tels que retraites, indemnités de départ en retraite et couverture médicale, ainsi que divers autres avantages à long terme tels que médailles du travail et plans de rémunération différée. Les différents avantages offerts à chaque salarié dépendent des législations locales et des pratiques adoptées par chaque filiale.

Les plans de couverture médicale du Groupe prévoient généralement une participation des salariés qui fait l'objet de réajustements annuels.

- Avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies

En situation de régime à prestations définies d'un employeur unique, le Groupe utilise la méthode des unités de crédit projetées pour déterminer la valeur actuelle de ses engagements et le coût des services actuels et passés correspondants. Cette méthode prend en considération les meilleures estimations des hypothèses actuarielles parmi lesquelles le nombre d'années de service futur des salariés, leur salaire en fin de contrat et leur espérance de vie estimée.

La plupart des plans à prestations définies sont financés par des fonds de pensions ayant une existence légale distincte des entités constituant le Groupe. Les actifs détenus par ces fonds sont généralement placés sous forme d'actions et d'obligations. D'autres régimes de retraite complémentaire accordés par le Groupe à certains employés donnent lieu à des paiements directs par l'employeur à leur date d'échéance. La majeure partie des régimes de couverture médicale postérieurs à l'emploi n'est pas pré-financée.

Le Groupe revoit périodiquement l'évaluation des engagements de retraite et des actifs de chaque régime. Les effets des changements d'hypothèses actuarielles et les différences entre les hypothèses utilisées et la réalité sont évalués. Le Groupe reconnaît directement en capitaux propres l'ensemble des gains et pertes actuariels ainsi que l'incidence de tout plafonnement d'actif.

Le coût estimé des avantages offerts au personnel dans le cadre de régimes à prestations définies est provisionné sur la durée de service des salariés. Dans le compte de résultat, le coût des services rendus au cours de la période est compris dans le résultat opérationnel. L'amortissement du produit des services passés non comptabilisés ainsi

que les effets des réductions ou liquidations des régimes sont comptabilisés dans les autres charges. Les éléments financiers de la charge de la période, tels que les intérêts de la dette actuarielle et le rendement attendu des actifs de couverture, sont inclus dans les produits (charges) financiers.

Le Groupe participe également à des régimes à prestations définies de type multi-employeurs, principalement aux Etats-Unis et au Canada. Les fonds correspondants n'étant pas en mesure de fournir des informations suffisantes pour comptabiliser ces régimes comme des plans à prestations définies, ceux-ci sont comptabilisés comme des plans à cotisations définies (voir ci-dessous).

- Avantages postérieurs à l'emploi à cotisations définies

En situation de régime à cotisations définies, le Groupe paie des cotisations à des fonds administrés de façon indépendante sur la base d'un pourcentage fixe de la rémunération. Ces cotisations sont enregistrées en charges opérationnelles.

- Autres avantages à long terme

La méthode comptable utilisée pour reconnaître les obligations encourues au titre des autres avantages à long terme est similaire à celle utilisée pour les régimes à prestations définies, à la différence près que les gains ou pertes actuariels et le coût des services passés sont reconnus immédiatement pour leur totalité en « autres produits ou en autres charges » dans le compte de résultat.

V. Engagements hors bilan

- Engagements découlant de l'exécution d'opérations contrôlées par le Groupe

Dans le cadre habituel de son activité, le Groupe est engagé par des obligations contractuelles vis-à-vis de ses clients (parmi lesquelles l'obligation de bonne exécution et l'obligation de garantie). Le Groupe peut être également amené à prendre des engagements dans des contrats de location, ainsi que pour satisfaire à des dispositions d'ordre fiscal et douanier et des réglementations liées à l'environnement, la santé et la sécurité. Ces obligations peuvent être couvertes ou non par des garanties émises par des banques ou des compagnies d'assurance. Le Groupe étant en mesure de contrôler l'exécution de ces obligations, un passif n'est déclaré qu'une fois survenu le fait générateur de l'obligation (tel qu'un litige ou un achèvement tardif de contrat), rendant possible ou probable une sortie de ressources.

Ce passif est déclaré comme un passif éventuel lorsqu'il est seulement considéré comme possible mais demeure non probable ou lorsque, bien que probable, il ne peut être évalué de manière fiable.

Lorsque ce passif est probable et peut être mesuré de manière fiable, les états financiers sont affectés comme suit :

- si le passif supplémentaire est lié directement à l'exécution d'un contrat client en cours, la marge brute du contrat estimée à terminaison est ré-estimée ; la marge cumulée reconnue à l'avancement du contrat et, éventuellement, la perte à terminaison sont ajustées en conséquence,
- si le passif supplémentaire n'est pas directement lié à un contrat en cours, une dette est immédiatement constatée au bilan.

Les engagements contractuels des sous-traitants envers le Groupe sont de nature identique à celles du Groupe envers ses clients. Ils peuvent être couverts par des garanties du même type que celles fournies par le Groupe à ses clients.

Aucun actif éventuel n'est déclaré tant que l'hypothèse d'une obligation à la charge d'un tiers demeure éloignée ou n'est que possible. Un actif éventuel n'est déclaré que quand l'obligation devient probable. Ce n'est que lorsque cette obligation est quasi-certaine que le revenu supplémentaire résultant de l'engagement d'un tiers est pris en considération.

- Engagements découlant de l'exécution d'opérations non totalement contrôlées par le Groupe

Des obligations envers des tiers peuvent découler de procédures judiciaires, de garanties de crédit couvrant des engagements financiers délivrés dans le cadre d'opérations de financement des ventes et de garanties délivrées lors de cessions d'activités.

Dans le cas de procédures judiciaires, un passif éventuel est déclaré lorsque ce passif est seulement considéré comme éventuel mais demeure non probable ou lorsque, bien que probable, il ne peut être évalué de manière fiable. Dans le cas d'engagements découlant de garanties délivrées, les passifs éventuels sont déclarés dès que les garanties ont été délivrées et aussi longtemps qu'elles ne sont pas arrivées à échéance.

Une provision est enregistrée dès que l'obligation est considérée comme probable et peut être évaluée de manière fiable.

Les actifs éventuels découlant de procédures judiciaires ou de garanties obtenues de tiers lors d'acquisition d'activités ne sont déclarés que lorsqu'ils deviennent probables.

IV. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités cédées ou en cours de cession

Les actifs non courants et les groupes d'actifs détenus en vue de la vente sont classés comme tels lorsqu'il est considéré que leur valeur comptable sera recouvrée au travers d'une cession plutôt que par leur utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie si, et seulement si, la cession est hautement probable et si l'actif (ou le groupe d'actifs destiné à être cédé) est disponible en vue de sa cession immédiate dans son état actuel. Par ailleurs, la Direction doit s'être engagée à réaliser cette cession de telle façon qu'il est raisonnable de s'attendre à ce que la cession intervienne dans un délai d'un an à compter de la date de classification.

Ces actifs (et groupes d'actifs) sont évalués au montant le plus faible de leur valeur comptable avant classification en actifs détenus en vue de la vente et de leur juste valeur diminuée des coûts de vente. Ils ne font plus l'objet d'amortissement.

Une activité cédée ou en cours de cession est une composante du Groupe qui satisfait aux deux caractéristiques suivantes :

- elle a été cédée ou elle est classée comme actif détenu en vue de la vente ; et
- soit elle constitue une ligne d'activité ou une zone géographique principale et distincte, soit elle fait partie d'une ligne d'activité ou d'une zone géographique majeure et distincte faisant l'objet d'un plan unique et coordonné de cession, soit il s'agit d'une filiale acquise exclusivement en vue de sa revente.

Les contributions des activités cédées ou en cours de cession au compte de résultat et au tableau des flux de trésorerie sont présentées séparément pour la période en cours et toutes les périodes précédentes figurant dans les états financiers si elles sont significatives.

X. Résultat par action

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net de la période hors charge financière (nette d'impôt) sur obligations remboursables en actions par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période ajusté de l'effet dilutif des seules obligations remboursables en actions restant à convertir (ORA).

Le résultat dilué par action est obtenu en divisant le résultat net de la période hors charge financière (nette d'impôt) sur obligations remboursables en actions par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période ajusté de l'effet de tous les instruments dilutifs (ORA, stock-options, actions gratuites).

Y.Cours de change utilisés pour la conversion des principales monnaies étrangères

Equivalent en € d'1 unité	Exercice clos le 31 mars 2010		Exercice clos le 31 mars 2009		Exercice clos le 31 mars 2008	
	Cours moyen	Cours de clôture	Cours moyen	Cours de clôture	Cours moyen	Cours de clôture
Livre sterling	1,1287	1,1238	1,1991	1,0743	1,4175	1,2566
Franc suisse	0,6668	0,7004	0,6404	0,6599	0,6102	0,6354
Dollar US	0,7077	0,7419	0,7032	0,7514	0,7063	0,6324
Réal brésilien	0,3801	0,4159	0,3601	0,3250	0,3810	0,3629
Roupie indienne	0,0149	0,0165	0,0154	0,0148	0,0176	0,0158
Yuan chinois	0,1037	0,1087	0,1023	0,1099	0,0947	0,0902

NOTE 4 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION

A- VARIATIONS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Aucune modification significative n'est intervenue dans le périmètre de consolidation au cours des exercices clos les 31 mars 2010 et 31 mars 2009.

Les dernières variations majeures du périmètre de consolidation remontent à l'exercice clos le 31 mars 2008 :

- Le 31 octobre 2007, le Groupe a acquis 100 % du groupe Ecotècnia, fabricant espagnol d'éoliennes. La valeur des titres hors dette s'élève à € 294 millions.
- Le 11 juillet 2007, le Groupe a lancé une offre publique d'achat conforme à la réglementation boursière chinoise en vigueur sur la société Wuhan Boiler Company, quatrième constructeur chinois de chaudières pour centrales thermiques au charbon. A la clôture de l'offre, le 25 septembre 2007, le Groupe a acquis 51 % de la société pour € 32,8 millions.
- Le 29 juin 2007, le Groupe et JSC Atomenergomash ont signé l'ensemble des documents permettant la constitution d'une société dédiée à la production d'îlots conventionnels pour les centrales nucléaires russes. Les 49 % de droits de vote détenus par le Groupe donnent droit à une influence notable sur les décisions financières et opérationnelles de la société. Celle-ci est donc consolidée par mise en équivalence.

B- ACQUISITIONS EN COURS

- Activités Transmission d'Areva T&D

Comme mentionné en note 1, le Groupe a l'intention de finaliser l'acquisition des activités Transmission d'Areva T&D dans le courant des premiers mois de l'exercice clos le 31 mars 2011.

Selon l'accord signé le 20 janvier 2010, et sous réserve que les approbations requises des autorités de la concurrence soient obtenues, un consortium détenu par Alstom et Schneider Electric se portera acquéreur de la totalité du capital d'Areva T&D pour une valeur de €2,29 milliards. Les deux partenaires du consortium reprendront à leur charge, par ailleurs, le refinancement de la dette consentie par Areva à cette société. En tant qu'acquéreur des activités Transmission, Alstom devra financer à hauteur d'environ 70% le prix d'acquisition et le refinancement de la dette.

L'accord de Consortium prévoit qu'à la date de réalisation de l'acquisition, Alstom disposera immédiatement de 100% des intérêts et du contrôle exclusif des activités Transmission acquises par l'intermédiaire du Consortium.

Quand elle sera finalisée, cette acquisition devra être comptabilisée selon les dispositions de la norme IFRS 3 révisée qui est d'application obligatoire pour Alstom à compter du 1^{er} avril 2010.

Les coûts d'acquisition liés à cette transaction encourus au 31 mars 2010 (€7 millions) ont été immédiatement enregistrés en autres charges dans le compte de résultat (voir note 7).

- Russian Transmasholding

Le 1^{er} mars 2010, Alstom et Russian Transmasholding (TMH) ont renforcé leur accord de partenariat stratégique conclu en mars 2009 en signant un accord d'achat d'action aux termes duquel Alstom acquiert 25% de

participation + 1 action dans la maison mère de Transmashholding, Breakers Investment BV. L'acquisition par Alstom d'une participation dans Breakers Investent BV est soumise à la réalisation de certaines conditions.

NOTE 5 – INFORMATIONS PAR SECTEUR ET ZONE GEOGRAPHIQUE

A. INFORMATIONS PAR SECTEUR

Au 31 mars 2010

(en millions d'€)	Power	Transport	Corporate & autres	Eliminations	Total
Chiffre d'affaires	13 918	5 751	-	(19)	19 650
Eliminations intersecteurs	(17)	(2)	-	19	-
Total chiffre d'affaires	13 901	5 749	-	-	19 650
Résultat opérationnel	1 468	414	(103)	-	1 779
Résultat d'exploitation	1 377	368	(116)	-	1 629
Produits (charges) financiers					(42)
Impôt sur les bénéfices					(385)
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence					3
Résultat net					1 205
Actifs sectoriels ⁽¹⁾	13 953	5 239	959	-	20 151
Impôts différés (actif)					982
Excédents des actifs de couverture des engagements de retraite					8
Actifs financiers					4 837
Total de l'actif					25 978
Passifs sectoriels ⁽²⁾	11 749	5 317	1 141	-	18 207
Impôts différés (passif)					113
Provisions pour engagements de retraite					943
Dette financière					2 614
Total capitaux propres					4 101
Total des capitaux propres et passif					25 978
Capitaux employés ⁽³⁾	2 204	(78)	(182)	-	1 944
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	428	199	52	-	679
Dotation aux amortissements dans le résultat d'exploitation	224	152	56	-	432

(1) Les actifs sectoriels se composent de la somme des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles et corporelles, des participations dans les sociétés mises en équivalence et autres titres de participation, des autres actifs non courants (à l'exception de ceux directement associés à la dette financière et aux engagements de retraite), des stocks, des contrats de construction en cours actifs, des clients et comptes rattachés et des autres actifs opérationnels.

(2) Les passifs sectoriels se composent des provisions courantes et non courantes, des contrats de construction en cours passifs, des fournisseurs et comptes rattachés et des autres passifs courants.

(3) Les capitaux employés correspondent à la différence entre les actifs sectoriels et les passifs sectoriels.

Au 31 mars 2009

(en millions d'€)	Power	Transport	Corporate & autres	Eliminations	Total
Chiffre d'affaires	13 060	5 685	-	(6)	18 739
Eliminations intersecteurs	(6)	-	-	6	-
Total chiffre d'affaires	13 054	5 685	-	-	18 739
Résultat opérationnel	1 248	408	(120)	-	1 536
Résultat d'exploitation	1 172	389	(118)	-	1 443
Produits (charges) financiers					21
Impôt sur les bénéfices					(373)
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence					27
Résultat net					1 118
Actifs sectoriels ⁽¹⁾	13 640	5 172	1 009	-	19 821
Impôts différés (actif)					1 012
Excédent des actifs de couverture des engagements de retraite					4
Actifs financiers					3 407
Total de l'actif					24 244
Passifs sectoriels ⁽²⁾	12 171	5 503	1 290	-	18 964
Impôts différés (passif)					70
Provisions pour engagements de retraite					970
Dette financière					1 356
Total capitaux propres					2 884
Total des capitaux propres et passif					24 244
Capitaux employés ⁽³⁾	1 469	(331)	(281)	-	857
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	407	229	35	-	671
Dotation aux amortissements dans le résultat d'exploitation	226	123	35	-	384

(1) Les actifs sectoriels se composent de la somme des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles et corporelles, des participations dans les sociétés mises en équivalence et autres titres de participation, des autres actifs non courants (à l'exception de ceux directement associés à la dette financière et aux engagements de retraite), des stocks, des contrats de construction en cours actifs, des clients et comptes rattachés et des autres actifs opérationnels.

(2) Les passifs sectoriels se composent des provisions courantes et non courantes, des contrats de construction en cours passifs, des fournisseurs et comptes rattachés et des autres passifs courants.

(3) Les capitaux employés correspondent à la différence entre les actifs sectoriels et les passifs sectoriels.

Au 31 mars 2008

(en millions d'€)	Power	Transport	Corporate & autres	Eliminations	Total
Chiffre d'affaires	11 376	5 512	29	(9)	16 908
Eliminations intersecteurs	(6)	(3)	-	9	-
Total chiffre d'affaires	11 370	5 509	29	-	16 908
Résultat opérationnel	1 007	397	(109)	-	1 295
Résultat d'exploitation	1 001	368	(148)	-	1 221
Produits (charges) financiers					(69)
Impôt sur les bénéfices					(291)
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence					1
Résultat net					862
Actifs sectoriels ⁽¹⁾	11 888	4 940	599	-	17 427
Impôts différés (actif)					1 070
Excédent des actifs de couverture des engagements de retraite					17
Actifs financiers					2 831
Total de l'actif					21 345
Passifs sectoriels ⁽²⁾	10 601	5 024	727	-	16 352
Impôts différés (passif)					3
Provisions pour engagements de retraite					818
Dette financière					1 927
Total capitaux propres					2 245
Total des capitaux propres et passif					21 345
Capitaux employés ⁽³⁾	1 287	(84)	(128)	-	1 075
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	296	171	31	-	498
Dotation aux amortissements dans le résultat d'exploitation	199	101	41	-	341

(1) Les actifs sectoriels se composent de la somme des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles et corporelles, des participations dans les sociétés mises en équivalence et autres titres de participation, des autres actifs non courants (à l'exception de ceux directement associés à la dette financière et aux engagements de retraite), des stocks, des contrats de construction en cours actifs, des clients et comptes rattachés et des autres actifs opérationnels.

(2) Les passifs sectoriels se composent des provisions courantes et non courantes, des contrats de construction en cours passifs, des fournisseurs et comptes rattachés et des autres passifs courants.

(3) Les capitaux employés correspondent à la différence entre les actifs sectoriels et les passifs sectoriels.

B. INFORMATIONS PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

Chiffre d'affaires par pays de destination

(en millions d'€)	Exercice clos le		
	31 mars	31 mars	31 mars
	2010	2009	2008
Zone euro (1)	6 550	6 594	5 432
<i>dont France</i>	<i>1 983</i>	<i>2 182</i>	<i>1 862</i>
Reste de l'Europe	3 261	3 111	2 876
Amérique du Nord	2 736	2 943	3 109
<i>dont Etats-Unis</i>	<i>2 176</i>	<i>2 508</i>	<i>2 608</i>
Amérique du Sud & centrale	952	1 088	881
Asie / Pacifique	2 251	2 557	3 058
Moyen-orient et Afrique	3 900	2 446	1 552
Total Groupe	19 650	18 739	16 908

(1) Pour les exercices clos le 31 mars 2009 et 31 mars 2008 la zone euro comprend l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, Chypre, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas et le Portugal. La Slovénie et la Slovaquie ont été ajoutés pour l'exercice clos au 31 mars 2010.

Chiffre d'affaires par pays d'origine

(en millions d'€)	Exercice clos le		
	31 mars	31 mars	31 mars
	2010	2009	2008
Zone euro (1)	10 104	8 647	7 702
<i>dont France</i>	<i>5 151</i>	<i>4 046</i>	<i>3 774</i>
Reste de l'Europe	3 679	4 486	3 860
Amérique du Nord	2 631	2 862	3 041
<i>dont Etats-Unis</i>	<i>2 236</i>	<i>2 530</i>	<i>2 672</i>
Amérique du Sud & centrale	767	655	528
Asie / Pacifique	1 433	1 650	1 511
Moyen-orient et Afrique	1 036	439	266
Total Groupe	19 650	18 739	16 908

(1) Pour les exercices clos le 31 mars 2009 et 31 mars 2008 la zone euro comprend l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, Chypre, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas et le Portugal. La Slovénie et la Slovaquie ont été ajoutés pour l'exercice clos au 31 mars 2010.

Autres actifs non courants par pays d'origine (*)

(en millions d'€)	Exercice clos le		
	31 mars	31 mars	31 mars
	2010	2009	2008
Zone euro (1)	1 641	1 576	1 521
<i>dont France</i>	<i>762</i>	<i>735</i>	<i>714</i>
Reste de l'Europe (2)	4 672	4 639	4 595
Amérique du Nord	541	412	261
<i>dont Etats-Unis</i>	<i>462</i>	<i>350</i>	<i>220</i>
Amérique du Sud & centrale	66	48	52
Asie / Pacifique	488	442	287
Moyen-orient et Afrique	50	41	10
Total Groupe	7 458	7 158	6 726

(*) Les autres actifs non courants se composent de la somme des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles et corporelles, des participations dans les sociétés mises en équivalence et autres titres de participation et des autres actifs non courants (autre que ceux relatifs à la dette financière et aux engagements de retraite).

(1) Pour les exercices clos le 31 mars 2009 et 31 mars 2008 la zone euro comprend l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, Chypre, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas et le Portugal. La Slovénie et la Slovaquie ont été ajoutés pour l'exercice clos au 31 mars 2010.

(2) Ce montant inclut principalement le goodwill du Secteur Power situé en Suisse.

NOTE 6 – FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

(en millions d'€)	Exercice clos le		
	31 mars	31 mars	31 mars
	2010	2009	2008
Frais de recherche et développement	(558)	(586)	(554)
Coûts de développement capitalisés au cours de la période (voir Note 11.B)	(209)	(172)	(124)
Dotation aux amortissement des coûts de développement capitalisés (voir Note 11.B)	87	77	55
Dotation aux amortissement de la technologie acquise (voir Note 11.B)	67	60	62
Total des dépenses de recherche et de développement de la période	(613)	(621)	(561)

La capitalisation des coûts de développement est principalement relative à la nouvelle génération de trains à très grande vitesse – AGVTM pour le secteur Transport et au programme de captage du CO₂ et de développement des turbines à gaz pour le secteur Power.

NOTE 7 – AUTRES PRODUITS ET AUTRES CHARGES

	Exercice clos le		
	31 mars 2010	31 mars 2009	31 mars 2008
(en millions d'€)			
Plus-values sur cessions d'activités (1)	7	35	26
Autres	1	9	-
Autres produits	8	44	26
Moins-values de cessions d'activités (1)	(36)	(80)	(39)
Charges de restructuration (2)	(96)	(46)	(35)
Autres (3)	(26)	(11)	(26)
Autres charges	(158)	(137)	(100)
Autres produits (autres charges)	(150)	(93)	(74)

- (1) Pour l'exercice clos le 31 mars 2010, les moins-values de cession sont principalement liées à une amende émanant des autorités de la concurrence afférente à une activité cédée au cours des exercices antérieurs.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2009, les plus-values de cessions ont pour origine la cession de titres de participation non consolidés dans une société sud-africaine tandis que les moins-values de cessions se rapportent à des activités cédées antérieurement, notamment l'ancien Secteur Marine.

Les plus ou moins-values de cession de l'exercice clos le 31 mars 2008 sont principalement dues à la cession de LT Motors en Inde et à des ajustements de cessions antérieures (Marine et T&D).

- (2) Pour l'exercice clos le 31 mars 2010, les charges de restructuration sont la conséquence de l'optimisation de la base industrielle du Groupe.
- (3) Pour l'exercice clos au 31 mars 2010, cette rubrique inclut les frais d'acquisition de l'activité Transmission d'Areva encourus à la date de la clôture (€ 7 millions).

NOTE 8 – RESULTAT FINANCIER

	Exercice clos le		
	31 mars 2010	31 mars 2009	31 mars 2008
(en millions d'€)			
Produits d'intérêts financiers	51	107	96
Produit net sur engagements de retraite et avantages assimilés	-	5	12
Gain de change net	-	4	-
Autres produits financiers	8	6	7
Produits financiers	59	122	115
Charges d'intérêts financiers	(58)	(78)	(149)
Charge nette sur engagements de retraite et avantages assimilés	(24)	-	-
Perte de change nette	(6)	-	(10)
Autres charges financières	(13)	(23)	(25)
Charges financières	(101)	(101)	(184)
Résultat financier	(42)	21	(69)
<i>dont</i>			
- Résultat financier généré par les instruments financiers (voir Note 26)	(18)	16	(81)

Les produits d'intérêts de € 51 millions proviennent de la rémunération des positions de trésorerie du Groupe sur la période.

La charge d'intérêts de € (58) millions représente le coût de la dette financière du Groupe.

La charge comptabilisée suite au rachat et à l'annulation d'obligations s'élève à € 5 millions pour l'exercice clos le 31 mars 2009, et à € 33 millions pour l'exercice clos le 31 mars 2008 (voir note 25).

Les autres charges financières s'élèvent à € (13) millions d'honoraires et commissions d'engagement sur cautions, prêts syndiqués et autres facilités de crédit (€ (13) millions pour l'exercice clos le 31 mars 2009 et €(12) millions pour l'exercice clos le 31 mars 2008).

NOTE 9 – IMPOT SUR LES BENEFICES

A. ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPOT

Le tableau suivant fournit la décomposition de la charge d'impôt pour les exercices clos les 31 mars 2010, 2009 et 2008 :

(en millions d'€)	Exercice clos le		
	31 mars 2010	31 mars 2009	31 mars 2008
Charge d'impôt courant	(199)	(173)	(194)
Charge d'impôt différé	(186)	(200)	(97)
Charge d'impôt	(385)	(373)	(291)
Taux effectif d'impôt	24%	25%	25%

Une répartition géographique favorable du résultat avant impôt a permis au Groupe de maintenir le taux effectif d'impôt à 24 %. Les facteurs susceptibles de faire varier ce taux d'une année à l'autre sont notamment :

- la répartition par pays du résultat avant impôt,
- la possibilité pour le Groupe d'utiliser ses reports déficitaires et de reconnaître de nouveaux impôts différés,
- les effets des diverses stratégies fiscales d'ensemble, et
- le résultat des contrôles fiscaux.

B. TAUX EFFECTIF D'IMPOT

Le tableau suivant fournit un rapprochement de la charge d'impôt au taux d'imposition applicable en France et de la charge réelle d'impôt pour les exercices clos les 31 mars 2010, 2009 et 2008.

(en millions d'€)	Exercice clos le		
	31 mars 2010	31 mars 2009	31 mars 2008
Résultat avant impôt	1 587	1 464	1 152
Taux d'impôt statutaire de la maison-mère	34.43%	34.43%	34.43%
Produit (charge) d'impôt théorique	(546)	(504)	(397)
Incidence :			
- de la différence entre le taux normal d'imposition applicable en France et le taux d'impôt normal applicable dans les juridictions étrangères	130	124	114
- des opérations imposées à taux réduit	(3)	-	7
- de la variation des impôts différés actifs non comptabilisés	71	96	230
- des variations de taux d'imposition sur l'impôt différé actif net	(2)	(29)	(128)
- des autres impôts (retenue à la source et IRAP en Italie)	(35)	(31)	(22)
- des différences permanentes et autres	-	(29)	(95)
Charge d'impôt (1)	(385)	(373)	(291)
Taux effectif d'impôt	24%	25%	25%

(1) incluant €1 million de produit net d'impôt (comprenant € 6 millions de charges d'impôt courant et € 7 millions de produits d'impôts différés) suite à la mise en place en France de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises au taux de 1,5% (Loi de Finance 2010, publiée le 31 décembre 2009)

C. ANALYSE DES ACTIFS ET PASSIFS D'IMPOT DIFFERE

Le montant net des actifs et passifs d'impôt différé représente l'effet net des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs retenus dans les états financiers et leur valeur fiscale. Le tableau suivant fournit l'analyse des actifs et passifs d'impôt différé pour les périodes closes les 31 mars 2010 et 2009 :

	Au 31 mars 2009		Variation en compte de résultat	Variation en situation nette (1)	Ecarts de conversion et autres variations	Au 31 mars 2010	
(en millions d'€)	Impôts différés actif	Impôts différés passif				Impôts différés actif	Impôts différés passif
Ecart entre valeurs comptable et fiscale des immobilisations corporelles et incorporelles	231	(74)	(56)	-	13	178	(64)
Provisions pour avantages au personnel	258	(5)	(27)	8	4	241	(3)
Autres provisions et charges à payer non déductibles	510	-	(52)	-	46	504	-
Différence de méthode de reconnaissance de la marge des contrats de construction	58	(326)	(32)	-	3	100	(397)
Pertes fiscales reportables	1 259	-	(79)	-	86	1 266	-
Autres	63	(194)	(11)	2	12	76	(204)
Impôts différés actif (passif) avant compensation	2 379	(599)	(257)	10	164	2 365	(668)
Impôts différés actif non comptabilisés	(838)	-	71	45	(106)	(828)	-
Compensation	(529)	529	-	-	-	(555)	555
Impôts différés actif/passif comptabilisés	1 012	(70)	(186)	55	58	982	(113)
Impôts différés nets	942					869	

(1) Principalement générée par les pertes et gains actuariels comptabilisés directement en situation nette (voir états des produits et charges comptabilisés).

Sur la base d'une extrapolation du plan à trois ans approuvé par le Conseil d'administration, le Groupe considère comme probable le recouvrement du solde net d'impôts différés au 31 mars 2010, soit € 869 millions.

Le montant des impôts différés actif non comptabilisés s'élève à € 828 millions au 31 mars 2010 (€ 838 millions au 31 mars 2009). La plus grande partie de ces impôts différés actifs non comptabilisés a pour origine des déficits fiscaux, dont € 360 millions indéfiniment reportables au 31 mars 2010 (€ 406 millions au 31 mars 2009) et reste donc disponible pour être utilisée dans le futur.

D. IMPOTS PAYES

Le montant des impôts payés par le Groupe au cours de l'exercice clos le 31 mars 2010 s'élève à € 191 millions soit un taux de 12 %, la différence entre ce taux de 12 % et le taux effectif d'impôt du Groupe de 24 % pour la période est notamment mais non exclusivement due :

- aux différences temporaires entre le résultat avant impôt publié dans les états financiers et le résultat imposable de la même période, ou
- à l'utilisation des pertes fiscales reportables, ou
- à l'écart entre la charge d'impôt courant et le paiement de l'impôt de l'année, ou
- au remboursement ou paiement relatif à des impôts relatifs à des années antérieures.

NOTE 10 – RESULTATS PAR ACTION

A. RESULTATS

(en millions d'€)	Exercice clos le		
	31 mars	31 mars	31 mars
	2010	2009	2008
Résultat net attribuable au Groupe	1 217	1 109	852
Intérêts financiers relatifs aux obligations remboursables en actions, nets d'impôt	-	(1)	-
Résultat net part du Groupe utilisé pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action	1 217	1 108	852

B. NOMBRE D'ACTIONS

Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation utilisé pour le calcul du résultat de base par action	Exercice clos le		
	31 mars	31 mars	31 mars
	2010	2009	2008
	289 234 516	286 787 449	282 297 348
Effet des instruments dilutifs autres que les obligations remboursables en actions :			
- Options de souscription d'actions et actions gratuites conditionnelles ⁽¹⁾	1 936 644	3 290 001	4 926 962
- Actions gratuites autres que conditionnelles	240 293	1 332 599	1 302 672
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé pour le calcul du résultat dilué par action	291 411 453	291 410 049	288 526 982

(1) Seules les options de souscription d'actions attribuées par les plans 7, 8 et 9 ont été prises en compte pour le calcul du résultat dilué par action, les plans 6, 10, 11 et 12 ayant un effet relatif au 31 mars 2010.

C. RESULTATS PAR ACTION

(en €)	Exercice clos le		
	31 mars	31 mars	31 mars
	2010	2009	2008
- Résultat de base	4,21	3,87	3,01
- Résultat dilué	4,18	3,81	2,95

NOTE 11 – ECARTS D'ACQUISITION ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

A. ECARTS D'ACQUISITION

(en millions d'€)	Au 31 mars 2009	Acquisitions	Cessions	Ecarts de conversion et autres variations	Au 31 mars 2010
Power	3 368	-	-	13	3 381
Transport	518	-	-	5	523
Ecarts d'acquisition	3 886	-	-	18	3 904
<i>dont :</i>					
Valeur brute	3 886	-	-	18	3 904
Dépréciation	-	-	-	-	-

(en millions d'€)	Au 31 mars 2008	Acquisitions & allocation du prix d'acquisition	Cessions	Ecarts de conversion et autres variations	Au 31 mars 2009
Power	3 252	80	-	36	3 368
Transport	515	5	-	(2)	518
Ecarts d'acquisition	3 767	85	-	34	3 886
<i>dont :</i>					
Valeur brute	3 767	85	-	34	3 886
Dépréciation	-	-	-	-	-

Les mouvements de l'exercice clos le 31 mars 2009 résultent de l'acquisition d'une société du Secteur Power Service en Afrique du Sud et d'ajustements sur les écarts d'acquisition d'Ecotècna et de Wuhan Boiler Company. Au 31 mars 2008, les écarts d'acquisition sur ces deux dernières entreprises avaient été calculés sur une base provisoire.

L'opinion du Groupe selon laquelle les écarts d'acquisition n'ont subi aucune perte de valeur a été confirmée au 31 mars 2010 par le test de dépréciation.

Dans l'hypothèse où l'évaluation à la juste valeur aurait été réalisée en utilisant les mêmes taux de croissance et d'actualisation qu'au 31 mars 2009 ou au 31 mars 2008, aucune perte de valeur n'aurait dû être reconnue.

Les principales hypothèses retenues pour déterminer la valeur recouvrable des écarts d'acquisition sont les suivantes :

	Power	Transport
Valeur nette des écarts d'acquisition au 31 Mars 2010 (en millions d'€)	3 381	523
Valeur retenue comme représentative de la valeur recouvrable	Juste valeur	Juste valeur
Etendue de la période au titre de laquelle des prévisions de flux de trésorerie sont disponibles	3 ans	3 ans
Etendue de la période d'extrapolation des prévisions de flux de trésorerie	7 ans	7 ans
Taux de croissance à long terme au 31 mars 2010	2,0%	1,5%
Taux de croissance à long terme au 31 mars 2009	2,0%	2,0%
Taux de croissance à long terme au 31 mars 2008	2,0%	2,0%
Taux d'actualisation après impôt au 31 mars 2010 (1)	9,0%	9,0%
Taux d'actualisation après impôt au 31 mars 2009 (1)	10,0%	10,0%
Taux d'actualisation après impôt au 31 mars 2008 (1)	9,5%	9,0%

(1) L'application de taux d'actualisation avant impôt à des flux de trésorerie avant impôt conduit à une valorisation identique des unités génératrices de trésorerie.

La sensibilité des valeurs d'entreprise aux principales hypothèses peut être présentée de la manière suivante :

(en millions d'€)	Power		Transport	
	<i>-100 pb</i>	<i>+100 pb</i>	<i>-100 pb</i>	<i>+100 pb</i>
Taux d'actualisation après impôt	1 792	(1 343)	491	(374)
	<i>-50 pb</i>	<i>+50 pb</i>	<i>-50 pb</i>	<i>+50 pb</i>
Taux de croissance à long terme	(383)	441	(122)	140

Au 31 mars 2010, une analyse de sensibilité du calcul aux variations des hypothèses-clés n'a pas fait apparaître de scénario probable selon lequel la valeur recouvrable de l'UGT deviendrait inférieure à sa valeur nette comptable.

B. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en millions d'€)	Au 31 mars 2009	Acquisitions / Cessions / Amortissements	Actifs des entités acquises	Ecart de conversion et autres variations	Au 31 mars 2010
Coûts de développement capitalisés	907	209	-	(4)	1 112
Technologie acquise	1 244	-	-	1	1 245
Autres immobilisations incorporelles	240	23	-	14	277
Valeur brute	2 391	232	-	11	2 634
Coûts de développement capitalisés	(363)	(87)	-	(2)	(452)
Technologie acquise	(508)	(67)	-	-	(575)
Autres immobilisations incorporelles	(123)	(27)	-	(4)	(154)
Amortissements	(994)	(181)	-	(6)	(1 181)
Coûts de développement capitalisés	544	122	-	(6)	660
Technologie acquise	736	(67)	-	1	670
Autres immobilisations incorporelles	117	(4)	-	10	123
Valeur nette	1 397	51	-	5	1 453

(en millions d'€)	Au 31 mars 2008	Acquisitions / Cessions / Amortissements	Actifs des entités acquises	Ecart de conversion et autres variations	Au 31 mars 2009
Coûts de développement capitalisés	744	172	-	(9)	907
Technologie acquise	1 244	-	-	-	1 244
Autres immobilisations incorporelles	148	24	-	68	240
Valeur brute	2 136	196	-	59	2 391
Coûts de développement capitalisés	(295)	(77)	-	9	(363)
Technologie acquise	(448)	(60)	-	-	(508)
Autres immobilisations incorporelles	(71)	(22)	-	(30)	(123)
Amortissements	(814)	(159)	-	(21)	(994)
Coûts de développement capitalisés	449	95	-	-	544
Technologie acquise	796	(60)	-	-	736
Autres immobilisations incorporelles	77	2	-	38	117
Valeur nette	1 322	37	-	38	1 397

La technologie et les contrats de licence acquis lors du regroupement avec ABB ALSTOM POWER en 1999 et 2000 constituent l'essentiel du montant brut porté en technologie acquise.

La technologie acquise auprès d'ABB ALSTOM POWER est amortie linéairement sur une durée de 20 ans.

NOTE 12 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en millions d'€)	Au 31 mars 2009	Acquisitions/ Amortissements/ Dépréciations	Cessions	Variations de périmètre	Ecarts de conversion et autres variations	Au 31 mars 2010
Terrains	121	3	(1)	-	3	126
Bâtiments	1 161	69	(53)	(1)	87	1 263
Matériel et outillage	2 116	161	(89)	(1)	138	2 325
Constructions en cours	342	145	(4)	-	(143)	340
Petit outillage, matériel, mobilier de bureau	437	53	(45)	-	24	469
Valeur brute	4 177	431	(192)	(2)	109	4 523
Terrains	(5)	-	-	-	-	(5)
Bâtiments	(566)	(52)	42	-	(3)	(579)
Matériel et outillage	(1 547)	(144)	82	1	(33)	(1 641)
Constructions en cours	-	-	-	-	-	-
Petit outillage, matériel, mobilier de bureau	(324)	(48)	41	-	(9)	(340)
Amortissements / Dépréciations	(2 442)	(244)	165	1	(45)	(2 565)
Terrains	116	3	(1)	-	3	121
Bâtiments	595	17	(11)	(1)	84	684
Matériel et outillage	569	17	(7)	-	105	684
Constructions en cours	342	145	(4)	-	(143)	340
Petit outillage, matériel, mobilier de bureau	113	5	(4)	-	15	129
Valeur nette	1 735	187	(27)	(1)	64	1 958

(en millions d'€)	Au 31 mars 2008	Acquisitions/ Amortissements/ Dépréciations	Cessions	Variations de périmètre	Ecarts de conversion et autres variations	Au 31 mars 2009
Terrains	127	2	(9)	-	1	121
Bâtiments	1 114	42	(32)	-	37	1 161
Matériel et outillage	2 031	181	(103)	(2)	9	2 116
Constructions en cours	185	226	(2)	-	(67)	342
Petit outillage, matériel, mobilier de bureau	452	63	(30)	-	(48)	437
Valeur brute	3 909	514	(176)	(2)	(68)	4 177
Terrains	(4)	(1)	-	-	-	(5)
Bâtiments	(533)	(48)	24	-	(9)	(566)
Matériel et outillage	(1 530)	(139)	99	1	22	(1 547)
Constructions en cours	-	-	-	-	-	-
Petit outillage, matériel, mobilier de bureau	(341)	(44)	27	-	34	(324)
Amortissements / Dépréciations	(2 408)	(232)	150	1	47	(2 442)
Terrains	123	1	(9)	-	1	116
Bâtiments	581	(6)	(8)	-	28	595
Matériel et outillage	501	42	(4)	(1)	31	569
Constructions en cours	185	226	(2)	-	(67)	342
Petit outillage, matériel, mobilier de bureau	111	19	(3)	-	(14)	113
Valeur nette	1 501	282	(26)	(1)	(21)	1 735

Les immobilisations corporelles en location financement se décomposent comme suit :

(en millions d'€)	Au 31 mars 2010	Au 31 mars 2009	Au 31 mars 2008
Terrains	13	13	13
Bâtiments	88	98	107
Matériel et outillage	7	9	14
Petit outillage, matériel, mobilier de bureau	18	17	15
Valeur nette des immobilisations en location-financement	126	137	149

Les engagements d'achat d'immobilisations corporelles s'élèvent à € 71 millions au 31 mars 2010. Ils ont trait notamment à la construction d'une nouvelle usine destinée à la production de turbines à vapeur aux Etats-Unis.

NOTE 13 – PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE ET ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE

A. PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

(en millions d'€)	Au 31 mars 2010	Au 31 mars 2009	Au 31 mars 2008	% intérêt
Shanghai Alstom Transportation Company (SATCO)	10	14	4	40,0%
Cerrey - Babcock & Wilcox de Mexico	17	13	-	25,0%
Alstom Atomenergomash	13	9	20	49,0%
Autres	3	3	2	-
Total	43	39	26	-

Les actifs, passifs, chiffre d'affaires et résultat net des sociétés mises en équivalence sont les suivants :

(en millions d'€)	Date de clôture	Total des actifs à la date de clôture	Total des passifs à la date de clôture	Total chiffre d'affaires	Total résultat net
Shanghai Alstom Transportation Company (SATCO)	31 décembre	95	69	56	6
Cerrey - Babcock & Wilcox de Mexico	31 décembre	167	101	117	7
Alstom Atomenergomash	31 mars	88	1	-	(1)

B. ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE

(en millions d'€)	Au 31 mars 2010			Au 31 mars 2009	Au 31 mars 2008	2010
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette	% intérêt
Tramvia Metropolitana SA (1)	5	-	5	8	8	25,35%
Tramvia Metropolitana del Besos (2)	3	-	3	3	8	15,20%
Other (3)	21	(6)	15	16	20	-
Total	29	(6)	23	27	36	

(1) Les intérêts hors groupe dans cette société (74,65%) sont détenus par un consortium de sociétés de construction possédant un contrôle direct de sur la société.

(2) Les intérêts hors groupe dans cette société (84,80%) sont détenus par un consortium de sociétés de construction possédant un contrôle direct sur la société.

(3) Aucun de ces actifs disponibles à la vente n'a une valeur nette supérieure à 3 millions.

NOTE 14 – AUTRES ACTIFS NON COURANTS

(en millions d'€)	Au 31 mars 2010	Au 31 mars 2009	Au 31 mars 2008
Actifs non courants directement associés aux passifs comptabilisés en dette financière (1)	450	449	546
Autres prêts et dépôts à long terme	85	80	89
Autres actifs non courants	535	529	635

(1) Ces actifs sont afférents à un contrat de location de longue durée de trains et d'équipements connexes conclu avec un exploitant de métro à Londres (voir notes 25 et 30). Ils se décomposent comme suit :

- au 31 mars 2010, créances de € 427 millions et dépôts de € 23 millions,
- au 31 mars 2009, créances de € 429 millions et dépôt de € 20 millions,
- au 31 mars 2008, créances de € 520 millions et dépôt de € 26 millions.

NOTE 15 – STOCKS ET TRAVAUX EN COURS

(en millions d'€)	Au 31 mars 2010	Au 31 mars 2009	Au 31 mars 2008
Matières premières et marchandises	932	1 019	750
Travaux en cours	2 116	1 995	1 742
Produits finis	303	147	123
Stocks, valeur brute	3 351	3 161	2 615
Dépréciation	(318)	(285)	(299)
Stocks	3 033	2 876	2 316

NOTE 16 – CONTRATS DE CONSTRUCTION EN COURS

(en millions d'€)	Au 31 mars 2010	Au 31 mars 2009	Variation	Au 31 mars 2008
Contrats de construction en cours, actif	3 637	3 139	498	2 807
Contrats de construction en cours, passif	(10 169)	(10 581)	412	(8 931)
Contrats de construction en cours	(6 532)	(7 442)	910	(6 124)

(en millions d'€)	Au 31 mars 2010	Au 31 mars 2009	Variation	Au 31 mars 2008
Cumul des coûts encourus et des profits et pertes comptabilisés sur contrats en cours	51 577	46 180	5 397	39 681
Moins factures émises sur contrats en cours	(54 345)	(49 258)	(5 087)	(42 504)
Contrats de constructions en cours hors avances à la commande reçues	(2 768)	(3 078)	310	(2 823)
Avances à la commande reçues des clients	(3 764)	(4 364)	600	(3 301)
Contrats de constructions en cours	(6 532)	(7 442)	910	(6 124)

NOTE 17 – CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

(en millions d'€)	Total	Créances non échues à la date de clôture	Créances échues à la date de clôture		
			Moins de 60 jours	Entre 60 et 180 jours	Au delà de 180 jours
Clients et comptes rattachés au 31 mars 2010	3 446	2 624	354	156	312
dont valeur brute	3 531	2 648	355	157	371
dont dépréciation	(85)	(24)	(1)	(1)	(59)
Clients et comptes rattachés au 31 mars 2009	3 873	3 025	393	278	177
dont valeur brute	3 952	3 045	396	280	231
dont dépréciation	(79)	(20)	(3)	(2)	(54)
Clients et comptes rattachés au 31 mars 2009	3 538	3 021	295	107	115
dont valeur brute	3 616	3 049	297	111	159
dont dépréciation	(78)	(28)	(2)	(4)	(44)

Les provisions pour dépréciation sont évaluées au cas par cas en prenant en considération le risque de non-recouvrement. En raison de la nature des activités exercées par le Groupe, les créances restant impayées au-delà de la date d'échéance contractuelle représentent souvent des montants confirmés par les clients, mais dont le règlement est soumis à l'apurement des réserves soulevées lors de l'inspection des travaux. De telles créances demeurent entièrement recouvrables ; les coûts à supporter au titre de la levée des réserves sont inclus dans la détermination de la marge à terminaison des contrats considérés.

NOTE 18 – AUTRES ACTIFS COURANTS LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES

(en millions d'€)	Au 31 mars 2010	Au 31 mars 2009	Au 31 mars 2008
Avances à la commande versées aux fournisseurs	554	611	433
Impôt sur les sociétés	73	67	45
Autres taxes	589	485	404
Charges constatées d'avance	137	142	123
Autres créances	457	421	314
Instruments dérivés liés aux activités opérationnelles (voir Note 26)	318	342	414
Réévaluation des engagements fermes en devises faisant l'objet d'une couverture	450	705	309
Autres actifs courants liés aux activités opérationnelles	2 578	2 773	2 042

NOTE 19 – VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS

(en millions d'€)	Au 31 mars 2010	Au 31 mars 2009	Au 31 mars 2008
Instruments dérivés liés aux activités de financement	31	10	7
Valeurs mobilières de placement	4	5	156
Titres détenus jusqu'à l'échéance	-	-	7
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers courants	35	15	170

NOTE 20 – BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

(en millions d'€)	Au 31 mars 2010	Au 31 mars 2009	Variation	Au 31 mars 2008
Stocks	3 033	2 876	157	2 316
Contrats de construction en cours, actif	3 637	3 139	498	2 807
Clients et comptes rattachés	3 446	3 873	(427)	3 538
Autres actifs courants liés aux activités opérationnelles	2 578	2 773	(195)	2 042
Actifs	12 694	12 661	33	10 703
Provisions non-courantes	460	444	16	503
Provisions courantes	1 181	1 226	(45)	1 258
Contrats de construction en cours, passif	10 169	10 581	(412)	8 931
Fournisseurs et comptes rattachés	3 613	3 866	(253)	3 132
Autres passifs opérationnels courants	2 784	2 847	(63)	2 528
Passifs	18 207	18 964	(757)	16 352
Besoin en fonds de roulement	(5 513)	(6 303)	790	(5 649)

Analyse de la variation du besoin en fonds de roulement

(en millions d'€)	Exercice clos le	
	31 mars 2010	31 mars 2009
Besoin en fonds de roulement en début de période	(6 303)	(5 649)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'exploitation (*)	960	(555)
Variation du besoin en fonds de roulement résultant des cessions d'activités (**)	1	(44)
Ecarts de conversion et autres variations	(171)	(55)
Total de la variation du besoin en fonds de roulement	790	(654)
Besoin en fonds de roulement en fin de période	(5 513)	(6 303)

(*) Élément présenté dans la variation nette de trésorerie liée à l'exploitation dans le tableau des flux de trésorerie consolidés.

(**) Élément présenté dans la variation nette de trésorerie liée aux investissements dans le tableau des flux de trésorerie consolidés.

NOTE 21 – CAPITAUX PROPRES

En ce qui concerne la gestion de son capital, l'objectif du Groupe est de préserver la continuité de l'exploitation afin d'assurer un rendement aux actionnaires, de procurer des avantages aux autres partenaires et de maintenir une structure de capital optimale afin de réduire le coût du capital. Divers moyens peuvent être mis en œuvre par le Groupe pour réaliser cet objectif :

- déterminer de manière pertinente le montant des dividendes versés aux actionnaires,
- rembourser une partie du capital aux actionnaires,
- émettre de nouvelles actions, ou
- vendre des actifs pour réduire le montant des dettes.

A- VARIATIONS DU CAPITAL SOCIAL

- Variations de l'exercice clos le 31 mars 2010

Au 31 mars 2010, le capital social d'ALSTOM s'élevait à € 2 056 893 972 et se composait de 293 841 996 actions entièrement libérées d'une valeur nominale de € 7. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice s'élevait à 289 234 516 après prise en compte de l'effet dilutif des obligations remboursables en actions et à 291 411 453 après prise en compte de l'effet de l'ensemble des instruments dilutifs.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2010, 19 209 obligations remboursables en actions (ORA) ont été remboursées par émission de 1 211 actions d'une valeur nominale de € 7 par action. Les 82 062 obligations remboursables en actions et non encore remboursées au 31 mars 2010 sont représentatives de 5 405 actions à émettre.

Une augmentation de capital réservée à Bouygues, actionnaire le plus important d'Alstom a été réalisée en mars 2010 par émission de 4 400 000 actions. Ces actions représentent la contrepartie payée pour éteindre la dette financière générée par une option de vente consentie à Bouygues en 2006 (voir Note 25).

En juin 2009, Alstom a procédé au rachat de 700 000 actions propres pour un montant de € 34 millions. Ces actions ont été ensuite annulées.

En avril 2009, une augmentation de capital de 1 092 111 actions a été réalisée, suite à la mise en place du plan d'actionnariat salarié « Alstom sharing 2009 » (voir note 22).

- Variations de l'exercice clos le 31 mars 2009

Au 31 mars 2009, le capital social d'ALSTOM s'élevait à € 2 013 575 921 et se composait de 287 653 703 actions entièrement libérées d'une valeur nominale de € 7 (le 7 juillet 2008, le montant du nominal de l'action ALSTOM a été divisé par deux). Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice s'élevait à 286 787 449 après prise en compte de l'effet dilutif des obligations remboursables en actions et à 291 410 049 après prise en compte de l'effet de l'ensemble des instruments dilutifs.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2009, 34 901 161 obligations remboursables en actions (ORA) ont été remboursées par émission de 2 191 845 actions d'une valeur nominale de € 7 par action. Les 105 271 obligations remboursables en actions et non encore remboursées au 31 mars 2009 sont représentatives de 6 611 actions à émettre.

- Variations de l'exercice clos le 31 mars 2008

Au 31 mars 2008, le capital social d'ALSTOM s'élevait à € 1 982 429 778 et se composait de 141 602 127 actions entièrement libérées d'une valeur nominale de € 14. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice s'élevait à 141 148 674 après prise en compte de l'effet dilutif des obligations remboursables en actions et à 144 263 491 après prise en compte de l'effet de l'ensemble des instruments dilutifs.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2008, 21 869 955 obligations remboursables en actions (ORA) ont été remboursées par émission de 686 744 actions d'une valeur nominale de € 14 par action. Les 35 006 432 obligations remboursables en actions en circulation au 31 mars 2008 étaient représentatives de 1 099 202 actions à émettre.

B- DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Il sera proposé à l'Assemblée Générale des actionnaires convoquée le 22 juin 2010 de distribuer au titre de l'exercice clos le 31 mars 2010 des dividendes d'un montant total de € 364 millions, soit un dividende de € 1,24 par action.

Les distributions de dividendes suivantes ont été réalisées au titre des trois exercices précédents :

- exercice clos le 31 mars 2009 (décision de l'Assemblée Générale du 23 juin 2009):
montant total distribué : € 323 millions, soit € 1,12 par action ;
- exercice clos le 31 mars 2008 (décision de l'Assemblée Générale du 24 juin 2008):
montant total distribué : € 226 millions, soit € 0,80 par action (après la division par deux du nominal de l'action Alstom en date du 7 juillet 2008) ;
- exercice clos le 31 mars 2007 (décision de l'Assemblée Générale du 26 juin 2007):
montant total distribué : € 111 millions, soit € 0,40 par action (après la division par deux du nominal de l'action Alstom en date du 7 juillet 2008).

NOTE 22 – PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS

A. OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS, ACTIONS GRATUITES CONDITIONNELLES ET DROITS A PLUS-VALUE

Historique des plans d'options de souscription d'actions et d'actions gratuites conditionnelles

	Prix d'exercice ajusté (1)	Période d'exercice	Nombre initial d'options attribuées ajusté (2)	Nombre d'options exercées depuis l'origine	Nombre ajusté d'options annulées	Nombre ajusté d'options restant à lever au 31 mars 2010 (y.c. options attribuées aux membres actuels du Comité Exécutif)	Nombre ajusté d'actions gratuites conditionnelles attribuables (3)	Nombre ajusté d'actions gratuites conditionnelles exercées depuis l'origine	Nombre ajusté d'actions gratuites conditionnelles annulées depuis l'origine	Nombre ajusté d'actions gratuites conditionnelles restant à lever au 31 mars 2010 (y.c. actions gratuites conditionnelles attribuables aux membres actuels du Comité exécutif)
Plans décidés par l'assemblée générale du 24 juillet 2001										
Plan n° 3										
Accordé le 24 juillet 2001 au profit de 1 703 bénéficiaires	€409,60	24 juil. 2002 23 juil. 2009	328 980	-	328 980	-	-	-	-	-
Plan n° 5										
Accordé le 8 janvier 2002 au profit de 1 653 bénéficiaires.	€162,60	8 jan. 2003 7 jan. 2010	333 390	-	333 390	-	-	-	-	-
Plan n° 6										
Accordé le 7 janvier 2003 au profit de 5 bénéficiaires	€77,20	7 jan. 2004 6 jan. 2011	94 828	5 000	17 102	72 726 (72 726)	-	-	-	-
Plans décidés par l'assemblée générale du 9 juillet 2004										
Plan n° 7										
Accordé le 17 septembre 2004 au profit de 1 007 bénéficiaires	€8,60	17 sept. 2007 16 sept. 2014	5 566 000	4 330 875	591 000	644 125 (125 000)	-	-	-	-
Plan n° 8										
Accordé le 27 septembre 2005 au profit de 1 030 bénéficiaires	€17,88	27 sept. 2008 26 sept. 2015	2 803 000	1 352 755	137 000	1 313 245 (180 000)	-	-	-	-
Plan n° 9										
Accordé le 28 septembre 2006 au profit de 1 053 bénéficiaires	€37,33	28 sept. 2009 26 sept. 2016	3 367 500	416 177	228 750	2 722 573 (525 000)	-	-	-	-
Plans décidés par l'assemblée générale du 26 juin 2007										
Plan n° 10										
Accordé le 25 septembre 2007 au profit de 1 196 bénéficiaires	€67,50	25 sept. 2010 24 sept. 2017	1 697 200	1 000	103 200	1 593 000 (298 000)	252 000	160	17 520	234 320 (10 000)
Plan n° 11										
Accordé le 23 septembre 2008 au profit de 1 431 bénéficiaires	€66,47	23 sept. 2011 22 sept. 2018	754 300	-	22 955	731 345 (197 500)	445 655	-	16 859	428 796 (22 000)
Plan n° 12										
Accordé le 21 septembre 2009 au profit de 1 360 bénéficiaires	€ 49,98	21 sept. 2012 20 sept. 2017	871 350	-	2 450	868 900 (217 000)	522 220	-	8 120	514 100 (16 000)

(1) Prix d'exercice, retraité suite au regroupement d'actions, correspondant au cours moyen d'ouverture de l'action constaté pendant les vingt séances de Bourse précédant la date d'octroi des options par le Conseil d'Administration (sans décote, ni surcote).

(2) Le nombre d'options et d'actions gratuites conditionnelles et le prix d'exercice des options ont été ajustés en fonction des transactions qui ont impacté le nombre d'actions après les dates d'attribution.

(3) Le nombre d'actions gratuites conditionnelles attribuées s'élevait à 126 000 (plan 10).

La période d'exercice des options attribuées par les plans 3 et 5 est venue à son terme au cours de l'exercice clos le 31 mars 2010. Aucune de ces options n'a été exercée.

Au 31 mars 2010, toutes les conditions d'exercice des options attribuées par les plans 6, 7, 8 et 9 ont été remplies. La fin de la période d'exercice de ces options se situe 7 ans après la fin de la période d'acquisition de chaque plan.

Le nombre d'options de souscription d'actions, d'actions gratuites conditionnelles et de droits à plus-values attribuées le 25 septembre 2007 par le plan LTI 10 était fonction du niveau de la marge opérationnelle du Groupe pour l'exercice clos le 31 mars 2010.

Cette marge opérationnelle étant supérieure à 8,50%, 1 593 000 options et 55 100 droits à plus-value seront exerçables tandis que 234 320 actions seront attribuées gratuitement.

Les plans de motivation et de fidélisation sur le long terme LTI 11 et LTI 12 combinent également l'allocation d'options de souscription et l'attribution gratuite d'actions.

L'attribution de ces droits est subordonnée aux conditions de performance décrites ci-après :

- plan LTI 11 en date du 23 septembre 2008 :

Le nombre total d'options exerçables et d'actions gratuites à attribuer sera fonction du niveau de la marge opérationnelle du Groupe pour l'exercice clos le 31 mars 2011 :

- si la marge opérationnelle 2010/11 du Groupe est égale ou supérieure à 10 %, 731 345 options seront exerçables tandis que 428 796 actions seront attribuées gratuitement,

- si la marge opérationnelle 2010/11 du Groupe est égale ou supérieure à 9,5 % mais inférieure à 10,0 %, 80% des options seront exerçables tandis que 80% des actions seront attribuées gratuitement,

- si la marge opérationnelle 2010/11 du Groupe est égale ou supérieure à 9,0 % mais inférieure à 9,5 %, 40% des options seront exerçables tandis que 40% des actions seront attribuées gratuitement,

- si la marge opérationnelle 2010/11 du Groupe est inférieure à 9 %, les options ne seront pas exerçables et aucune action gratuite ne sera attribuée.

- plan LTI 12 en date du 21 septembre 2009 :

Le nombre total d'options exerçables et d'actions gratuites à attribuer sera fonction du niveau de la marge opérationnelle du Groupe pour l'exercice clos le 31 mars 2012 :

- si la marge opérationnelle 2011/12 du Groupe est égale ou supérieure à 9,0 %, 868 900 options seront exerçables tandis que 514 100 actions seront attribuées gratuitement,

- si la marge opérationnelle 2011/12 du Groupe est égale ou supérieure à 8,5 % mais inférieure à 9,0 %, 80% des options seront exerçables tandis que 80% des actions seront attribuées gratuitement,

- si la marge opérationnelle 2011/12 du Groupe est égale ou supérieure à 7,5 % mais inférieure à 8,5 %, 60% des options seront exerçables tandis que 60% des actions seront attribuées gratuitement,

- si la marge opérationnelle 2011/12 du Groupe est égale ou supérieure à 6,5 % mais inférieure à 7,5 %, 40% des options seront exerçables tandis que 40% des actions seront attribuées gratuitement,

- si la marge opérationnelle 2011/12 du Groupe est inférieure à 6,5 %, les options ne seront pas exerçables et aucune action gratuite ne sera attribuée.

Sur la base du plan à trois ans, le Groupe considère que les conditions de performance prévues par le plan 11 ne seront pas atteintes.

Historique des plans de droits à plus-value (Stock Appreciation Rights – "SARs")

	Prix d'exercice ajusté (1)	Date d'acquisition des droits Date d'expiration	Nombre initial ajusté des droits à plus-value accordés (2)	Nombre de droits à plus-value exercés depuis l'origine	Nombre des droits à plus-values annulés	Nombre de droits à plus-value restant à lever au 31 mars 2010
SARs n° 7 Accordé le 1er décembre 2004 au profit de 114 bénéficiaires	€ 8,60	17 sept. 2007 16 sept. 2014	478 000	393 048	75 052	9 900
SARs n° 8 Accordé le 18 novembre 2005 au profit de 120 bénéficiaires	€ 22,45	27 sept. 2008 18 nov. 2015	234 000	117 950	42 000	74 050
SARs notionnels (3) Accordé le 16 décembre 2005 au profit de 120 bénéficiaires	€ 17,88	27 sept. 2008 26 sept. 2015	232 000	163 756	39 000	29 244
SARs n° 9 Accordé le 28 septembre 2006 au profit de 134 bénéficiaires	€ 36,05	28 sept. 2009 28 sept. 2016	341 250	132 425	74 375	134 450
SARs n° 10 Accordé le 25 septembre 2007 au profit de 134 bénéficiaires	€ 73,42	25 sept. 2010 24 sept. 2017	59 700	-	4 600	55 100

(1) Prix d'exercice, retraité suite au regroupement d'actions correspondant au cours moyen d'ouverture de l'action constaté pendant les vingt séances de Bourse précédant la date d'octroi des options par le Conseil d'administration (sans décote, ni surcote).

(2) Les droits à plus-values ont été ajustés en fonction des transactions qui ont impacté le nombre d'actions après les dates d'attribution.

(3) Les droits à plus-value du plan notionnel sont plafonnés à € 22,45.

Evolution du nombre d'options de souscription d'actions, d'actions gratuites conditionnelles et de droits à plus-value

	Nombre d'options	Prix moyen pondéré d'exercice par action en €	Nombre d'actions gratuites conditionnelles	Prix moyen pondéré d'exercice par action en €	Nombre de droits à plus-value	Prix moyen pondéré d'exercice par action en €
En-cours au 31 mars 2008 avant division du nominal	4 890 842	81,18	123 380	135,00	406 725	58,29
Division du nominal	4 890 842	(40,59)	123 380	(67,50)	406 725	(29,15)
Attribuées	754 300	66,47	445 655	66,47	-	-
Exercées	(1 323 318)	13,19	-	-	(247 028)	18,15
Annulées	(228 899)	70,03	(12 864)	66,78	(57 868)	32,22
En-cours au 31 mars 2009	8 983 767	46,05	679 551	66,84	508 554	34,14
Attribuées	871 350	49,98	522 220	49,98	-	-
Exercées	(1 395 765)	20,52	(160)	67,50	(217 651)	28,84
Annulées	(513 438)	180,71	(24 395)	61,34	11 841	19,97
En-cours au 31 mars 2010 (1)	7 945 914	42,27	1 177 216	59,47	302 744	36,87

(1) Le 11 mai 2010, 101 560 actions gratuites ont été allouées à des bénéficiaires de sociétés françaises.

Au 31 mars 2010:

- 7 945 914 options de souscriptions d'actions restent à lever, dont 4 752 669 sont exerçables;
- 1 177 216 actions gratuites conditionnelles restent à attribuer,
- 302 744 droits à plus-value à attribuer dont 247 644 exerçables.

Valorisation des plans d'options de souscription d'actions

	Prix d'exercice	Fin de la période d'acquisition des droits	Cours de l'action à la date d'octroi	Volatilité	Taux d'intérêt sans risque	Dividendes par action (en %)	Charge pour l'exercice clos au 31 mars (en millions d'€)	
							2010	2009
Plan n° 7 Accordé le 17 septembre 2004 pour une durée de vie de l'option de 4 ans	€ 8,60	17 sept. 2007	€ 8,80	51%	3,0%	0,67%	-	-
Plan n° 8 Accordé le 27 septembre 2005 pour une durée de vie de l'option de 4 ans	€ 17,88	27 sept. 2008	€ 18,40	34%	2,5%	1,3%	-	2
Plan n° 9 Accordé le 28 septembre 2006 pour une durée de vie de l'opération de 4 ans	€ 37,33	28 sept. 2009	€ 36,05	22%	3,5%	1,0%	3	7
Plan n° 10 Accordé le 25 septembre 2007 pour une durée de vie de l'opération de 4 ans	€ 67,50	24 sept. 2010	€ 73,42	23%	4,2%	1,3%	12	13
Plan n° 11 Accordé le 23 septembre 2008 pour une durée de vie de l'opération de 3 ans	€ 66,47	22 sept. 2011	€ 65,10	30%	4,1%	1,3%	(6)	6
Plan n° 12 Accordé le 21 septembre 2009 pour une durée de vie de l'opération de 3 ans	€ 49,98	20 sept. 2012	€ 50,35	30%	2,0%	1,3%	6	-
Total de la charge							15	28

Le modèle de valorisation retenu est un modèle mathématique de type binomial pour lequel est anticipé un exercice des options réparti linéairement sur la période d'exercice. La volatilité retenue est le taux moyen de volatilité observé pour les sociétés comparables du CAC 40 à la date d'octroi. Ce taux est en ligne avec les

pratiques du marché et est considéré approprié, compte tenu de la volatilité significative du titre du Groupe au cours des dernières années.

Sur la base du plan à trois ans, le Groupe considère que les conditions de performance prévues par le plan 11 ne seront pas atteintes. En conséquence, aucune nouvelle charge n'a été enregistrée au titre de l'exercice et la charge précédemment comptabilisée a été annulée.

Valorisation des plans de droits à plus-value (SARs)

	Prix d'exercice	Fin de la période d'acquisition des droits	Cours de l'action au 31 mars : - 2010 - 2009	Volatilité	Taux d'intérêt sans risque	Dividende par action (en %)	Charge pour l'exercice clos au 31 mars (en millions d'€) :	
							2010	2009
SARs n° 7 Accordé le 1er décembre 2004 pour une durée de vie de l'option de 4 ans	€ 8,60	17 sept. 2007	€46,17 €38,99	43%	1,7%	2,99%	(1)	(1)
SARs n° 8 Accordé le 18 novembre 2005 pour une durée de vie de l'option de 4 ans	€ 22,45	27 sept. 2008	€46,17 €38,99	43%	1,7%	2,99%	(1)	(2)
SARs notionnels * Accordé le 27 septembre 2005 pour une durée de vie de l'option de 4 ans	€ 17,88	27 sept. 2008	*	43%	1,8%	2,99%	-	-
SARs n° 9 Accordé le 28 septembre 2006 pour une durée de vie de l'option de 4 ans	€ 36,05	28 sept. 2009	€46,17 €38,99	43%	1,8%	2,99%	(2)	(2)
SARs n° 10 Accordé le 25 septembre 2007 pour une durée de vie de l'option de 4 ans	€ 73,42	24 sept. 2010	€46,17 €38,99	43%	1,9%	2,99%	-	-
Total de la charge							(4)	(5)

* Les droits à plus-values du plan notionnel ont été octroyés au cours de € 17,88 et plafonnés à € 22,45.

Les droits à plus-value sont valorisés à la date d'attribution en utilisant un modèle binomial en prenant en compte les termes et modalités de ces instruments.

B. PAIEMENTS EN ACTIONS ATTRIBUES AUX SALARIES

Actions gratuites

Le 17 novembre 2005, le Groupe a annoncé l'attribution à tous les employés, en fonction de dispositions propres à chaque pays, de 12 actions gratuites ou de l'équivalent en droits à plus-value.

La charge correspondant aux attributions gratuites (€ 27 millions) a été comptabilisée avec une contrepartie directe en capitaux propres dès le 31 mars 2006.

La charge correspondant aux droits à plus-values est répartie sur la période d'acquisition des droits qui s'étend jusqu'au 16 mai 2010 (profit de € 2 millions pour l'exercice clos le 31 mars 2010 et profit de € 9 millions pour l'exercice clos le 31 mars 2009).

Alstom Sharing 2007

Ce plan d'épargne entreprise mis en oeuvre au cours de l'exercice clos le 31 mars 2008 a offert aux salariés du groupe dans 19 pays la possibilité de devenir actionnaires d'Alstom à des conditions préférentielles. Dans ces offres, des plans d'attribution gratuite ont été proposées aux salariés souscripteurs hors de France.

Les formules proposées étaient les suivantes :

- Alstom Sharing Plus 2007 : dans cette offre les salariés souscripteurs hors de France bénéficieront d'une attribution gratuite à terme d'actions en lieu et place de l'abondement offert aux souscripteurs en France, et
- Alstom Sharing Classic : cette offre permet aux salariés de souscrire des actions Alstom à un prix décoté par rapport au cours de Bourse.

La charge générée par ce programme (€ 17 millions) a été enregistrée dans le compte de résultat de l'exercice clos le 31 mars 2008.

Alstom Sharing 2009

En janvier 2009, le Groupe a annoncé le lancement d'un nouveau plan étendu à 22 pays et proposant les formules suivantes :

- Two for one 2009 : dans cette formule les salariés souscripteurs hors de France bénéficiaient d'une attribution gratuite d'actions en lieu et place de l'abondement offert aux souscripteurs en France, et
- ALSTOM Classic 2009 : cette offre avait les mêmes caractéristiques que la formule Classic du plan 2007

La charge de € 11 millions générée par ce programme et enregistrée dans le compte de résultat de l'exercice clos le 31 mars 2009 a été déterminée à partir des données suivantes :

- nombre d'actions à créer : 1 229 928,
- moyenne des 20 cours de bourse précédant la date d'attribution : € 38,54 ; prix de souscription : € 30,84 ; taux d'intérêt sans risque : 2,7 %.

NOTE 23 - PROVISIONS

	Au 31 mars 2009	Dotations	Reprises	Utilisations	Ecarts de conversion et autres variations	Au 31 mars 2010
(en millions d'€)						
Garanties	477	281	(155)	(126)	7	484
Litiges et réclamations	749	237	(112)	(183)	6	697
Provisions courantes (1)	1 226	518	(267)	(309)	13	1 181
Litiges fiscaux et risques (2)	71	34	(9)	(19)	15	92
Restructurations (3)	117	65	(28)	(53)	1	102
Autres provisions non courantes (4)	256	73	(45)	(16)	(2)	266
Provisions non courantes	444	172	(82)	(88)	14	460
Total des provisions	1 670	690	(349)	(397)	27	1 641

	Au 31 mars 2008	Dotations	Reprises	Utilisations	Ecarts de conversion et autres variations	Au 31 mars 2009
(en millions d'€)						
Garanties	478	272	(142)	(140)	9	477
Litiges et réclamations	780	487	(425)	(138)	45	749
Provisions courantes (1)	1 258	759	(567)	(278)	54	1 226
Litiges fiscaux et risques (2)	46	10	(4)	(7)	26	71
Restructurations (3)	156	39	(25)	(53)	-	117
Autres provisions non courantes (4)	301	88	(51)	(39)	(43)	256
Provisions non courantes	503	137	(80)	(99)	(17)	444
Total des provisions	1 761	896	(647)	(377)	37	1 670

(1) Les provisions courantes sont relatives aux garanties, litiges et réclamations sur des contrats terminés. Les méthodes de constitution des provisions sont décrites en notes 3-B et 3-Q.

(2) Litiges fiscaux : les déclarations fiscales des entités du Groupe sont soumises au contrôle des autorités fiscales dans la plupart des juridictions dans lesquelles le Groupe réalise des opérations. Les redressements qui peuvent être notifiés à l'issue de ces contrôles peuvent ensuite faire l'objet de transactions avec les autorités concernées ou d'appels auprès des tribunaux compétents. Le Groupe considère qu'il dispose de solides moyens de défense, qu'il met en œuvre toutes les procédures légales à sa disposition pour prévenir tout dénouement défavorable et qu'il a constitué toutes les provisions nécessaires pour faire face aux décaissements jugés probables sur les procédures estimées défavorables.

(3) Provisions relatives à la mise en place principalement en Europe de plans de restructuration lancés au cours des derniers exercices.

(4) Les autres provisions non courantes couvrent des risques sur garanties données relatives à des cessions antérieures, litiges salariés, désaccords commerciaux et obligations d'ordre environnemental. Les provisions pour risques liées à l'environnement s'élèvent à € 16 millions au 31 mars 2010 contre € 17 millions au 31 mars 2009.

NOTE 24 – ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AVANTAGES ASSIMILES

Variation de la dette actuarielle

(en millions d'€)	Exercice clos le		
	31 mars 2010	31 mars 2009	31 mars 2008
Dette actuarielle en début d'exercice	(3 668)	(4 110)	(4 770)
Coût des services rendus	(69)	(68)	(69)
Cotisations des employés	(33)	(29)	(26)
Intérêts sur la dette actuarielle	(206)	(219)	(220)
Modifications de régime	(3)	1	(25)
Acquisitions/cessions de filiales	(5)	(1)	-
Réductions	1	-	2
Liquidations	49	74	57
(Pertes)/gains actuariels - dus à l'expérience	(16)	15	(52)
(Pertes)/gains actuariels - dus aux changements d'hypothèse	(380)	293	345
Prestations versées	228	213	228
Changement de périmètre	-	-	12
Ecart de change	(149)	163	408
Dette actuarielle en fin d'exercice	(4 251)	(3 668)	(4 110)
<i>dont :</i>			
Plans financés	(3 840)	(3 342)	(3 717)
Plans non financés	(411)	(326)	(393)

Variation de la juste valeur des actifs de couverture

(en millions d'€)	Exercice clos le		
	31 mars	31 mars	31 mars
	2010	2009	2008
Juste valeur des actifs de couverture en début d'exercice	2 716	3 360	3 859
Rendements attendus des actifs	182	224	232
(Pertes)/gains actuariels dus à l'expérience sur actifs	405	(663)	(262)
Cotisations versées par le Groupe	104	146	110
Cotisations des employés	33	29	26
Acquisitions/cessions de filiales	-	-	-
Liquidations	(46)	(67)	(51)
Prestations versées	(189)	(148)	(171)
Changement de périmètre	-	-	(12)
Ecart de change	129	(165)	(371)
Juste valeur des actifs de couverture en fin d'exercice	3 334	2 716	3 360

Rapprochement de la couverture financière avec les actifs et passifs reconnus au bilan

(en millions d'€)	Au 31 mars	Au 31 mars	Au 31 mars
	2010	2009	2008
Couverture financière	(917)	(952)	(750)
Gains non reconnus sur services passés	(12)	(10)	(11)
Incidence du plafonnement des actifs	(6)	(4)	(40)
Provision nette	(935)	(966)	(801)
<i>dont :</i>			
Provisions pour engagements de retraite et assimilés	(943)	(970)	(818)
Excédents des actifs de couverture	8	4	17

Variations des éléments relatifs aux retraites et autres avantages assimilés reconnus directement en capitaux propres

L'évolution des gains et pertes actuariels et de l'incidence du plafonnement des actifs reconnus directement en capitaux propres est la suivante :

(en millions d'€)	Au 31 mars	Au 31 mars	Au 31 mars
	2010	2009	2008
Perte nette reconnue en capitaux propres à l'ouverture	(1 370)	(1 051)	(1 081)
Gains et pertes actuariels reconnus au cours de la période	10	(355)	26
Variation du plafonnement des actifs durant la période	(3)	36	4
Perte nette reconnue en capitaux propres à la clôture	(1 363)	(1 370)	(1 051)

Allocation des actifs de couverture

(en millions d'€)	Au 31 mars		Au 31 mars		Au 31 mars	
	2010	%	2009	%	2008	%
Actions	1 214	36,4	930	34,3	1 267	37,7
Obligations	1 747	52,4	1 412	52,0	1 619	48,2
Actifs immobiliers	270	8,1	215	7,9	310	9,2
Autres	103	3,1	159	5,8	164	4,9
Total	3 334	100	2 716	100	3 360	100

Les placements d'actifs de couverture sont réalisés distinctement pour chaque plan conformément aux dispositions statutaires, aux règlements des plans et aux décisions des organismes de gestion des pensions. Au 31 mars 2010, les actifs de couverture ne comprennent aucun titre du Groupe.

Hypothèses (taux moyens pondérés)

(en %)	Au 31 mars	Au 31 mars	Au 31 mars
	2010	2009	2008
Taux d'actualisation	5,11	5,74	5,54
Taux d'augmentation des salaires	2,99	3,10	3,44
Taux de rendement attendu des placements	6,13	6,61	6,44

Les hypothèses actuarielles utilisées sont déterminées par pays et par plan, selon leurs spécificités propres. Le taux d'augmentation des salaires est déterminé par les entités opérationnelles puis revu au niveau du Groupe. Le taux de rendement attendu des placements est basé sur les prévisions des marchés à long terme et prend en compte l'allocation des actifs de couverture de chaque fonds.

Le taux d'augmentation des coûts médicaux prévu est de 9 % au 31 mars 2010 puis diminue jusqu'à atteindre un taux ultime de 5,0 % à partir de 2017.

Une hausse de 50 points de base des taux d'actualisation réduirait la dette actuarielle du Groupe d'environ € 284 millions alors qu'une baisse de 50 points de base l'augmenterait d'environ € 296 millions.

Analyse de la charge sur engagements de retraite et avantages assimilés inscrite dans le compte de résultat

(en millions d'€)	Au 31 mars 2010	Au 31 mars 2009	Au 31 mars 2008
Coût des services rendus	(69)	(68)	(69)
Régimes à cotisations définies (*)	(150)	(144)	(121)
Résultat opérationnel	(219)	(212)	(190)
Pertes/gains actuariels des autres avantages à long terme	-	-	2
Amortissement du coût des services passés non reconnus	(1)	2	(10)
Réductions/liquidations de régimes	4	7	3
Autres produits (charges)	3	9	(5)
Intérêts de la dette actuarielle	(206)	(219)	(220)
Rendement attendu des actifs de couverture	182	224	232
Produits financiers (charges financières)	(24)	5	12
Total de la charge sur engagements de retraite et avantages assimilés	(240)	(198)	(183)

(*) Y compris cotisations versées au titre des régimes mutualisés et analysées comme des régimes à cotisations définies.

Le montant total des cotisations et prestations versées au titre des régimes à prestations définies et à cotisations définies pour l'exercice clos le 31 mars 2010 s'élève à € 293 millions (€ 355 millions pour l'exercice clos le 31 mars 2009 et € 292 millions pour l'exercice clos le 31 mars 2008).

Le montant total des cotisations et prestations qui seront versées au titre des régimes à prestations définies et à cotisations définies au cours de l'exercice clos le 31 mars 2011 est estimé à € 300 millions, dont € 150 millions de cotisations au titre des régimes à prestations définies.

NOTE 25 – DETTE FINANCIERE

Valeur inscrite au bilan (en millions d'€)	Au 31 mars 2010	Au 31 mars 2009	Au 31 mars 2008
Obligations remboursables en actions (composante dette)	-	-	1
Emprunts obligataires (1)	1 736	273	828
Autres emprunts	248	261	202
Options et compléments de prix sur entités acquises (2)	30	209	185
Instruments dérivés liés aux activités de financement	10	27	19
Intérêts courus	17	1	5
Emprunts	2 041	771	1 240
<i>Non courants</i>	<i>1 845</i>	<i>65</i>	<i>664</i>
<i>Courants</i>	<i>196</i>	<i>706</i>	<i>576</i>
Dettes sur contrats de location-financement	146	156	167
Dettes sur contrats de location de longue durée (3)	427	429	520
Dettes sur contrats de location-financement	573	585	687
<i>Non courantes</i>	<i>527</i>	<i>543</i>	<i>644</i>
<i>Courantes</i>	<i>46</i>	<i>42</i>	<i>43</i>
Total dette financière	2 614	1 356	1 927

(1) En valeur nominale, l'encours des emprunts obligataires a évolué au cours des deux derniers exercices de la manière suivante:

Valeur nominale (en millions d'€)	Total	Date d'échéance					
		28 juillet 2008	13 mars 2009	3 mars 2010	23 septembre 2014	1 février 2017	18 mars 2020
En-cours au 31 mars 2008	834	249	161	424			
Obligations remboursées à échéance	(391)	(249)	(142)	-			
Obligations rachetées et annulées	(168)	-	(19)	(149)			
En-cours au 31 mars 2009	275	-	-	275			
Obligations émises	1 750	-	-	-	500	750	500
Obligations remboursées à échéance	(275)	-	-	(275)	-	-	-
Obligations rachetées et annulées	-	-	-	-	-	-	-
En-cours au 31 mars 2010	1 750	-	-	-	500	750	500
Taux d'intérêt nominal	-	Euribor 3M+ 0,85 %	Euribor 3M+ 2,20 %	6,25 %	4,00 %	4,13 %	4,50 %
Taux d'intérêt effectif au 31 mars 2010	-	-	-	7,16 %	4,22 %	4,25 %	4,58 %
Taux d'intérêt effectif au 31 mars 2009	-	-	-	7,16 %			

(2) A la fin du mois de novembre 2009, Bouygues a exercé l'option de cession de sa participation de 50 % dans Alstom Hydro Holding contre la remise de 4 400 000 actions Alstom. En raison des délais d'obtention des autorités de la concurrence dans certains pays, la transaction a été finalisée en mars 2010. La dette annulée dans le cadre de cette opération s'élevait au jour de la transaction à € 175 millions et à € 170 millions au 31 mars 2009 (€ 162 millions au 31 mars 2008).

(3) Cette dette est représentative des passifs afférents à un contrat de location de trains et équipements connexes (voir notes 14 et 30).

NOTE 26 – INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

A. INSTRUMENTS FINANCIERS PRESENTES DANS LES ETATS FINANCIERS

Les principaux passifs financiers du Groupe comprennent des emprunts et des dettes fournisseurs et comptes rattachés. L'objectif principal de ces passifs financiers est d'assurer le financement des activités opérationnelles. Les prêts, créances clients et comptes rattachés ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus par le Groupe sont générés directement par les activités opérationnelles.

Le Groupe est exposé aux risques de variations sur les taux de change et les taux d'intérêts, de crédit et de liquidité.

Les principales méthodes d'évaluation retenues sont les suivantes :

- lorsqu'ils ne font pas l'objet de couvertures de taux, les emprunts sont évalués à leur coût amorti en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif,
- en raison de leur courte maturité, la juste valeur de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des créances sur clients et comptes rattachés et des dettes vis-à-vis des fournisseurs et comptes rattachés est considérée identique à leur valeur comptable,
- la juste valeur de la dette financière est déterminée sur la base de prix cotés pour les instruments négociés sur un marché ou à partir des taux en vigueur proposés au Groupe pour des instruments de même échéance.

• **Exercice clos le 31 mars 2010**

-Contribution au bilan au 31 mars 2010

	Valeur comptable inscrite au bilan	Valeur comptable des instruments non financiers	Répartition de la valeur comptable par catégorie d'instruments (1)					Juste valeur des éléments classés en instruments financiers			
			JV par résultat	ADV	PCD au coût amorti	DER	Total	Cours /prix cotés	Modèle interne basé	Modèle interne non	Total
									sur des données de marché observables	basé sur des données de marché observables	
Au 31 mars 2010 (en millions d'€)											
Participations dans les sociétés mises en équivalence et titres disponibles à la vente	66	43	-	23	-	-	23	-	23	-	23
Autres actifs non courants	535	8	-	-	527	-	527	-	77	450	527
Clients et comptes rattachés	3 446	-	-	-	3 446	-	3 446	-	3 446	-	3 446
Autres actifs courants liés aux activités opérationnelles	2 578	1 355	-	-	905	318	1 223	-	1 223	-	1 223
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers courants, nets	35	-	4	-	-	31	35	-	35	-	35
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 351	-	-	-	4 351	-	4 351	-	4 351	-	4 351
Actif	11 011	1 406	4	23	9 229	349	9 605	-	9 155	450	9 605
Emprunts non courants	1 845	-	-	-	1 845	-	1 845	-	1 845	-	1 845
Dettes sur contrats de location-financement non courantes	527	-	-	-	527	-	527	-	527	-	527
Emprunts courants	196	-	-	-	186	10	196	-	196	-	196
Dettes sur contrats de location-financement courantes	46	-	-	-	46	-	46	-	46	-	46
Fournisseurs et comptes rattachés	3 613	-	-	-	3 613	-	3 613	-	3 613	-	3 613
Autres passifs courants	2 784	1 386	-	-	962	436	1 398	-	1 398	-	1 398
Passif	9 011	1 386	-	-	7 179	446	7 625	-	7 625	-	7 625

(1) JV par résultat signifie Juste Valeur par résultat ; ADV signifie Actifs Disponibles à la Vente ; PCD signifie Prêts, Créances et Dettes et DER signifie instruments dérivés.

-Contribution au résultat financier pour la période close le 31 mars 2010

(en millions d'€)	JV par résultat	ADV	ADJE	PCD au coût amorti & DER	TOTAL
Intérêts	-	-	-	(7)	(7)
<i>Produits d'intérêts</i>	-	-	-	51	51
<i>Charges d'intérêts</i>	-	-	-	(58)	(58)
Dividendes	-	2	-	-	2
Réévaluation à la juste valeur	-	-	-	-	-
Cessions	-	-	-	-	-
Résultat de change et divers	-	-	-	(13)	(13)
Résultat financier net de l'exercice clos le 31 mars 2010	-	2	-	(20)	(18)

Le montant inscrit en «résultat de change et divers» s'explique principalement par le déport/report sur des couvertures de transactions rattachées aux activités financières (voir note 3(H)) et des honoraires bancaires (voir note 8).

-Contribution au résultat opérationnel pour la période close la 31 mars 2010

Le résultat net de change comptabilisé dans le résultat opérationnel est positif de € 28 millions pour l'exercice clos le 31 mars 2010.

Il est principalement constitué de deux éléments :

- déports et reports attachés aux transactions remplissant les conditions requises pour l'application de la comptabilité de couverture,
- variation de la juste valeur des instruments de couverture de flux futurs de trésorerie non éligibles à la comptabilité de couverture.

- **Exercice clos le 31 mars 2009**

-Contribution au bilan au 31 mars 2009

	Valeur comptable inscrite au bilan	Valeur comptable des instruments non financiers	Répartition de la valeur comptable par catégorie d'instruments (1)					Juste valeur des éléments classés en instruments financiers			
			JV par résultat	ADV	PCD au coût amorti	DER	Total	Cours / prix cotés	Modèle interne basé sur des données de marché observables	Modèle interne non basé sur des données de marché observables	Total
Au 31 mars 2009 (en millions d'€)											
Participations dans les sociétés mises en équivalence et titres disponibles à la vente	66	39	-	27	-	-	27	-	27	-	27
Autres actifs non courants	529	4	-	-	525	-	525	-	76	449	525
Clients et comptes rattachés	3 873	-	-	-	3 873	-	3 873	-	3 873	-	3 873
Autres actifs courants liés aux activités opérationnelles	2 773	1 309	-	-	1 122	342	1 464	-	1 464	-	1 464
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers courants, nets	15	-	5	-	-	10	15	-	15	-	15
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 943	-	-	-	2 943	-	2 943	-	2 943	-	2 943
Actif	10 199	1 352	5	27	8 463	352	8 847	-	8 398	449	8 847
Emprunts non courants	65	-	-	-	60	5	65	-	65	-	65
Dettes sur contrats de location-financement non courantes	543	-	-	-	543	-	543	-	543	-	543
Emprunts courants	706	-	-	-	684	22	706	-	706	-	706
Dettes sur contrats de location-financement courantes	42	-	-	-	42	-	42	-	42	-	42
Fournisseurs et comptes rattachés	3 866	-	-	-	3 866	-	3 866	-	3 866	-	3 866
Autres passifs courants	2 847	1 313	-	-	893	641	1 534	-	1 534	-	1 534
Passif	8 069	1 313	-	-	6 088	668	6 756	-	6 756	-	6 756

(1) JV par résultat signifie Juste Valeur par résultat ; ADV signifie Actifs Disponibles à la Vente ; PCD signifie Prêts, Créances et Dettes et DER signifie instruments dérivés.

-Contribution au résultat financier pour la période close la 31 mars 2009

(en millions d'€)	JV par résultat	ADV	ADJE	PCD au coût amorti & DER	TOTAL
Intérêts	4	-	-	25	29
<i>Produits d'intérêts</i>	4	-	-	103	107
<i>Charges d'intérêts</i>	-	-	-	(78)	(78)
Dividendes	-	4	-	-	4
Réévaluation à la juste valeur	-	(1)	-	-	(1)
Cessions	-	-	-	-	-
Résultat de change et divers	-	-	-	(16)	(16)
Résultat financier net de l'exercice clos le 31 mars 2009	4	3	-	9	16

Le montant inscrit en «résultat de change et divers» s'explique principalement par le déport/report sur des couvertures de transactions rattachées aux activités financières (voir note 3(H)) et des honoraires bancaires (voir note 8).

-Contribution au résultat opérationnel pour la période close la 31 mars 2009

Le résultat net de change comptabilisé dans le résultat opérationnel est négatif de € 5 millions pour l'exercice clos le 31 mars 2009.

- **Exercice clos le 31 mars 2008**

-Contribution au bilan au 31 mars 2008

	Valeur comptable inscrite au bilan	Valeur comptable des instruments non financiers	Répartition de la valeur comptable par catégorie d'instruments (1)						Juste valeur des éléments classés en instruments financiers			
			JV par résultat	ADV	ADJE	PCD au coût amorti	DER	Total	Cours /prix cotés	Modèle interne basé sur des données de marché observables	Modèle interne non basé sur des données de marché observables	Total
Au 31 mars 2008 (en millions d'€)												
Participations dans les sociétés mises en équivalence et titres disponibles à la vente	62	26	-	36	-	-	-	-	36	-	-	36
Autres actifs non courants	635	18	-	-	-	617	-	-	617	-	-	617
Clients et comptes rattachés	3 538	-	-	-	-	3 538	-	-	3 538	-	546	3 538
Autres actifs courants liés aux activités opérationnelles	2 042	1 006	-	-	-	622	414	-	1 036	-	-	1 036
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers courants, nets	170	-	156	-	7	-	7	-	170	-	-	170
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 115	-	-	-	-	2 115	-	-	2 115	-	-	2 115
Actif	8 562	1 050	156	36	7	6 892	421	7 512	6 966	546	7 512	
Emprunts non courants	664	-	-	-	-	664	-	-	672	-	-	672
Dettes sur contrats de location-financement non courantes	644	-	-	-	-	644	-	-	644	-	-	644
Emprunts courants	576	-	-	-	-	557	19	-	578	-	-	578
Dettes sur contrats de location-financement courantes	43	-	-	-	-	43	-	-	43	-	-	43
Fournisseurs et comptes rattachés	3 132	-	-	-	-	3 132	-	-	3 132	-	-	3 132
Autres passifs courants	2 528	1 199	-	-	-	1 107	222	-	1 329	-	-	1 329
Passif	7 587	1 199	-	-	-	6 147	241	6 388	6 398	-	6 398	

(1) JV par résultat signifie Juste Valeur par résultat ; ADV signifie Actifs Disponibles à la Vente ; ADJE signifie Actifs Détenus Jusqu'à l'Échéance, PCD signifie Prêts, Créances et Dettes et DER signifie instruments dérivés.

-Contribution au résultat financier pour la période close la 31 mars 2008

(en millions d'€)	JV par résultat	ADV	ADJE	PCD au coût amorti & DER	TOTAL
Intérêts	11	-	-	(70)	(59)
<i>Produits d'intérêts</i>	11	-	-	79	90
<i>Charges d'intérêts</i>	-	-	-	(149)	(149)
Dividendes	-	4	-	-	4
Réévaluation à la juste valeur	(1)	-	-	-	(1)
Cessions	6	-	1	-	7
Résultat de change et divers	-	-	-	(32)	(32)
Résultat financier net de l'exercice clos le 31 mars 2008	16	4	1	(102)	(81)

-Contribution au résultat opérationnel pour la période close la 31 mars 2008

Le résultat net de change comptabilisé dans le résultat opérationnel est positif de € 14 millions pour l'exercice clos le 31 mars 2008.

B. GESTION DU RISQUE DE CHANGE

- Dettes financières

L'analyse de la dette financière par devise et en valeur nominale est la suivante :

(en millions d'€)	Au 31 mars	Au 31 mars	Au 31 mars
	2010	2009	2008
Euro	2 062	700	1 153
Dollar américain	7	8	24
Livre sterling	440	443	541
Autres devises	119	209	218
Dettes financières en valeur nominale	2 628	1 360	1 936

La dette libellée en GBP s'explique essentiellement par l'opération de location à long-terme de train, dont London Underground est partie prenante. Cette dette de € 427 millions est contrebalancée par des créances à long terme de même maturité également libellées en livres sterling qui sont comptabilisées en autres actifs non courants (voir notes 14, 25 et 29).

- Opérations

Dans le cadre normal de son activité, le Groupe s'expose à des risques de change sur les appels d'offres remis en devises étrangères, les contrats attribués et sur tous les décaissements futurs libellés en devises étrangères. Les principales devises sur lesquelles le Groupe a été exposé de façon significative au cours de l'exercice clos le 31 mars 2010 sont le franc suisse et le dollar américain.

Pendant la période d'appel d'offres, en fonction de la probabilité d'obtention du contrat et des conditions de marché, le Groupe couvre généralement une partie des offres en utilisant des options ou, si possible, des polices d'assurance exportation. Une fois le contrat signé, le Groupe utilise des contrats à terme pour couvrir son exposition durant la réalisation du contrat (soit comme seuls instruments de couverture, soit comme compléments aux polices d'assurance exportation).

Le Groupe impose à toutes ses entités opérationnelles d'utiliser des contrats à terme pour éliminer le risque de change sur toute vente ou achat supérieur à € 100 000. Les contrats à terme doivent être réalisés dans la même devise que les éléments couverts. La politique du Groupe est de négocier les dates d'échéance des instruments de couverture en les ajustant sur les dates d'échéance des éléments couverts afin d'obtenir une efficacité maximale des couvertures.

La juste valeur des instruments dérivés assurant la couverture du risque de change est inscrite au bilan comme suit :

(en millions d'€)	Au 31 mars 2010		Au 31 mars 2009		Au 31 mars 2008	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Instruments dérivés rattachés à une couverture de juste valeur	298	441	318	650	369	221
Instruments dérivés rattachés à une couverture de flux de trésorerie	31	-	28	15	-	-
Instruments dérivés rattachés à une couverture de d'investissement net	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture	5	3	6	3	52	20
Total	334	444	352	668	421	241

La juste valeur de ces instruments représente, sur la base des taux d'intérêt et de change à la date de clôture, le montant que le Groupe devrait recevoir ou payer s'il annulait sa position à cette même date.

La forte volatilité des taux de change au cours des exercices clos au 31 mars 2010 et au 31 mars 2009 explique l'augmentation importante de la juste valeur des instruments dérivés (positive ou négative). Les variations de juste valeur des instruments dérivés satisfaisant aux conditions d'application de la comptabilité de couverture sont pour l'essentiel compensées par la réévaluation des actifs et passifs sous-jacents (qu'il s'agisse d'actifs et passifs comptabilisés au bilan ou d'engagements hors bilan).

Le tableau ci-après présente la sensibilité du résultat avant impôt du Groupe à une variation du taux de change du dollar américain et du franc suisse. Les effets sur le résultat avant impôt proviennent de certains instruments dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture ainsi qu'à la non couverture de certains éléments monétaires. Les effets sur les produits et charges directement reconnus en capitaux propres résultent de l'évaluation de la part efficace des instruments dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie.

	Cours du dollar américain			Cours du franc suisse		
	Variation	Incidence sur le résultat avant impôt	Incidence sur les produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	Variation	Incidence sur le résultat avant impôt	Incidence sur les produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres
Exercice clos le 31 mars 2010	10%	1	-	5%	-	(17)
	-10%	(1)	-	-5%	-	17
Exercice clos le 31 mars 2009	10%	(1)	-	5%	4	(29)
	-10%	1	-	-5%	(4)	29
Exercice clos le 31 mars 2008	10%	(4)	-	5%	28	-
	-10%	5	-	-5%	(30)	-

La part efficace des instruments qualifiés de couverture de flux de trésorerie recyclée de capitaux propres à résultat pendant l'exercice clos le 31 mars 2010 est positive de € 52 millions.

C. GESTION DU RISQUE DE TAUX D'INTERET

Le Groupe ne met pas en œuvre de politique de gestion active de son risque de taux. En revanche, sous la supervision du Comité exécutif, des opérations de couverture de taux peuvent être réalisées au cas par cas en fonction des opportunités de marché.

Montants inscrits au bilan (en millions d'€)	31 mars 2010	31 mars 2009	31 mars 2008
Actifs financiers à taux variable	4 372	2 965	2 288
Actifs financiers à taux fixe	480	481	572
Actifs financiers	4 852	3 446	2 860
Dettes financières à taux variable	(11)	(12)	(461)
Dettes financières à taux fixe, engagements sur options et compléments de prix	(2 030)	(1 344)	(1 466)
Dettes financières	(2 041)	(1 356)	(1 927)
Position nette à taux variable avant swaps	4 361	2 953	1 827
Position nette à taux fixe avant swaps	(1 550)	(863)	(894)
Position nette total avant couverture	2 811	2 090	933
Position nette à taux variable après swaps	4 361	2 953	1 827
Position nette à taux fixe après swaps	(1 550)	(863)	(894)
Position nette après couverture	2 811	2 090	933

L'analyse de sensibilité est réalisée sur la base de la position nette de trésorerie après couverture au 31 mars 2010, en prenant l'hypothèse que cette position reste constante sur une année.

En l'absence d'instruments de couverture de taux les effets de l'augmentation ou de la diminution des taux d'intérêt sont symétriques : une augmentation des taux d'intérêt de 0,7 % améliorerait le résultat financier net de € 31 millions alors qu'une diminution le détériorerait pour le même montant.

D. GESTION DU RISQUE DE CREDIT

Le risque de crédit est le risque de perte financière, consécutif au non respect par un tiers de son engagement d'honorer une dette. Le Groupe est exposé au risque de crédit du fait de ses activités opérationnelles (principalement au travers des créances clients) et de par ses activités financières au travers des dépôts, des contrats de couverture de change et des autres instruments financiers contractés avec des banques et des institutions financières.

Risque lié aux créances commerciales

Le Groupe considère que le risque d'une défaillance de contrepartie, susceptible d'avoir un impact significatif sur sa situation financière et son résultat, est limité. En effet, ces contreparties sont généralement bien notées et bénéficient d'une capacité financière suffisante pour satisfaire leurs obligations contractuelles.

Dans des circonstances particulières, le Groupe couvre par des polices d'assurance jusqu'à 90 % du risque de contrepartie de certains contrats.

Risque lié aux autres actifs financiers

L'exposition du Groupe au risque de crédit lié aux autres actifs financiers est représentée par le risque d'une défaillance de la contrepartie : l'exposition maximale est égale à la valeur comptable de ces instruments.

Risque lié à la trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit lié aux soldes en banques et dans les institutions financières est géré de façon centralisée par le service Trésorerie du Groupe conformément à la stratégie du Groupe. Au 31 mars 2010 et au 31 mars 2009, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont intégralement placés auprès de contreparties bancaires de premier plan notées « Investment Grade ».

La société-mère du Groupe a accès aux liquidités des filiales détenues à 100 % par le biais du paiement de dividendes ou en vertu d'accords de prêt entre les sociétés du Groupe. Certaines restrictions locales peuvent cependant retarder ou limiter un tel accès. De plus, bien que la société-mère ait le pouvoir de contrôler les décisions des filiales au capital desquelles elle est majoritaire, ses filiales sont des entités juridiques distinctes et le paiement de dividendes et l'octroi de prêts, d'avances et d'autres paiements par lesdites filiales à la société-mère peuvent faire l'objet de restrictions légales ou contractuelles, peuvent être conditionnés à la réalisation de bénéfices ou être sujets à d'autres restrictions. Parmi ces limitations, peuvent être mentionnées les réglementations locales relatives à l'assistance financière et les lois sur les bénéfices des sociétés.

La politique du Groupe consiste à centraliser les liquidités des filiales au niveau de la société-mère dans la mesure du possible. La trésorerie et les équivalents de trésorerie au niveau des filiales s'élevaient respectivement à € 454 millions et € 342 millions au 31 mars 2010 et au 31 mars 2009.

E. GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITE

Critères financiers

Au 31 mars 2010, le Groupe dispose d'une facilité de crédit renouvelable d'un montant de € 1 000 millions à échéance mars 2012 étendue jusqu'en mars 2013 pour un montant de € 942 millions. Cette facilité qui n'est pas utilisée au 31 mars 2010 est soumise aux critères financiers suivants, basés sur des données consolidées :

Critères financiers	Couverture minimale des frais financiers	Endettement total maximal (m€)	Ratio maximal d'endettement net total
	(a)	(b)	(c)
De mars 2010 à septembre 2013	3	5 000	3,6

(a) Rapport de l'EBITDA (l'EBITDA correspond au résultat d'exploitation majoré des dépréciations et amortissements des actifs immobilisés) à la charge d'intérêts nette à l'exclusion des intérêts relatifs aux dettes sur contrats de location-financement. Ce critère ne s'applique pas depuis que le Groupe est générateur d'intérêts.

(b) L'endettement total maximal est égal à l'en-cours des emprunts, c'est-à-dire le total de la dette financière moins les dettes sur contrats de location-financement. Ce critère a cessé de s'appliquer depuis que le Groupe est noté « Investment Grade ».

(c) Rapport de l'endettement net (c'est-à-dire le total des emprunts moins les valeurs mobilières de placement et la trésorerie ou les équivalents de trésorerie) sur l'EBITDA. Le ratio d'endettement net au 31 mars 2010 est de (1,1) ((1,2) au 31 mars 2009).

Flux de trésorerie

L'objectif du Groupe est de maintenir un niveau élevé de liquidités. Un outil de planification des flux de trésorerie courants est utilisé pour répondre aux besoins du Groupe en matière de liquidités. Le Groupe considère qu'en raison de la situation positive de trésorerie au 31 mars 2010, la publication des échéances de liquidités à moins d'un an n'est pas utile et présente donc son échéancier sur une base annuelle.

Les tableaux suivants présentent le montant non actualisé des paiements en principal et intérêts de tous les instruments financiers détenus au 31 mars 2010 et 31 mars 2009.

Les données prévisionnelles représentatives de futurs actifs ou passifs ne sont pas indiquées. Les montants libellés en devises sont convertis au cours de clôture. Les versements d'intérêts à taux variable sont calculés en utilisant les derniers taux d'intérêt disponibles à la date de clôture. Les actifs et passifs pouvant faire l'objet de règlement à tout moment sont toujours affectés à l'échéance la plus proche.

Instruments financiers détenus au 31 mars 2010

Flux de trésorerie issus des instruments inclus dans la trésorerie nette au 31 mars 2010

Flux des exercices clos le 31 mars (en millions d'€)	Valeur comptable	2011		2012		2013-2015		2016 et au-delà	
		Intérêts	Remboursement	Intérêts	Remboursement	Intérêts	Remboursement	Intérêts	Remboursement
Autres actifs non courants	450	30	25	29	28	74	76	48	321
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers courants, nets	35	-	16	-	19	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 351	30	4 351	-	-	-	-	-	-
Actifs	4 836	60	4 392	29	47	74	76	48	321
Emprunts non courants	(1 845)	-	-	(76)	(10)	(212)	(561)	(169)	(1 274)
Dettes sur contrats de location- financement non courantes	(527)	-	-	(34)	(48)	(86)	(113)	(56)	(366)
Emprunts courants	(196)	(77)	(196)	-	-	-	-	-	-
Dettes sur contrats de location- financement courantes	(46)	(36)	(46)	-	-	-	-	-	-
Passifs	(2 614)	(113)	(242)	(110)	(58)	(298)	(674)	(225)	(1 640)
Trésorerie nette	2 222	(53)	4 150	(81)	(11)	(224)	(598)	(177)	(1 319)

Flux de trésorerie issus des instruments dérivés au 31 mars 2010

Flux des exercices clos le 31 mars (en millions d'€)	Valeur comptable	2011		2012		2013-2015		2016 et au-delà	
		Intérêts	Remboursement	Intérêts	Remboursement	Intérêts	Remboursement	Intérêts	Remboursement
Autres actifs courants liés aux activités opérationnelles	303	-	202	-	53	-	40	-	8
Actifs	303	-	202	-	53	-	40	-	8
Autres passifs courants	(434)	-	(224)	-	(73)	-	(127)	-	(10)
Passifs	(434)	-	(224)	-	(73)	-	(127)	-	(10)
Instruments dérivés	(131)	-	(22)	-	(20)	-	(87)	-	(2)

Flux de trésorerie issus des instruments inclus dans les autres actifs et passifs financiers au 31 mars 2010

Flux des exercices clos le 31 mars (en millions d'€)	Valeur comptable	2011		2012		2013-2015		2016 et au-delà	
		Intérêts	Remboursement	Intérêts	Remboursement	Intérêts	Remboursement	Intérêts	Remboursement
Participations dans les sociétés mises en équivalence et titres disponibles à la vente	23	-	-	-	-	-	-	-	23
Autres actifs non courants	77	-	51	-	12	-	2	-	12
Clients et comptes rattachés	3 446	-	3 446	-	-	-	-	-	-
Autres actifs courants reliés aux activités opérationnelles	920	-	920	-	-	-	-	-	-
Actifs	4 466	-	4 417	-	12	-	2	-	35
Fournisseurs et comptes rattachés	(3 613)	-	(3 613)	-	-	-	-	-	-
Autres passifs courants	(964)	-	(964)	-	-	-	-	-	-
Passifs	(4 577)	-	(4 577)	-	-	-	-	-	-
Autres actifs et passifs financiers	(111)	-	(160)	-	12	-	2	-	35

Instruments financiers détenus au 31 mars 2009

Flux de trésorerie issus des instruments inclus dans la trésorerie nette au 31 mars 2009

Flux des exercices clos le 31 mars (en millions d'€)	Valeur comptable	2010		2011		2012-2014		2015 et au-delà	
		Intérêts	Remboursement	Intérêts	Remboursement	Intérêts	Remboursement	Intérêts	Remboursement
Autres actifs non courants	449	31	20	29	23	76	75	67	331
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers, nets	15	-	15	-	-	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 943	29	2 943	-	-	-	-	-	-
Actifs	3 407	60	2 978	29	23	76	75	67	331
Emprunts non courants	(65)	(1)	-	(1)	(16)	(1)	(23)	-	(26)
Dettes sur contrats de location- financement non courantes	(543)	-	-	(35)	(46)	(88)	(114)	(77)	(383)
Emprunts courants	(706)	(22)	(706)	-	-	-	-	-	-
Dettes sur contrats de location- financement courantes	(42)	(37)	(42)	-	-	-	-	-	-
Passifs	(1 356)	(60)	(748)	(36)	(62)	(89)	(137)	(77)	(409)
Trésorerie nette	2 051	-	2 230	(7)	(39)	(13)	(62)	(10)	(78)

Flux de trésorerie issus des instruments dérivés au 31 mars 2009

Flux des exercices clos le 31 mars (en millions d'€)	Valeur comptable	2010		2011		2012-2014		2015 et au-delà	
		Intérêts	Remboursement	Intérêts	Remboursement	Intérêts	Remboursement	Intérêts	Remboursement
Autres actifs courants liés aux activités opérationnelles	342	-	236	-	65	-	41	-	-
Actifs	342	-	236	-	65	-	41	-	-
Autres passifs courants	(641)	-	(376)	-	(138)	-	(120)	-	(7)
Passifs	(641)	-	(376)	-	(138)	-	(120)	-	(7)
Instruments dérivés	(299)	-	(140)	-	(73)	-	(79)	-	(7)

Flux de trésorerie issus des instruments inclus dans les autres actifs et passifs financiers au 31 mars 2009

Flux des exercices clos le 31 mars (en millions d'€)	Valeur comptable	2010		2011		2012-2014		2015 et au-delà	
		Intérêts	Remboursement	Intérêts	Remboursement	Intérêts	Remboursement	Intérêts	Remboursement
Participations dans les sociétés mises en équivalence et titres disponibles à la vente	27	-	-	-	-	-	-	-	27
Autres actifs non courants	76	1	36	-	9	-	-	-	31
Clients et comptes rattachés	3 873	-	3 873	-	-	-	-	-	-
Autres actifs courants reliés aux activités opérationnelles	1 122	-	1 122	-	-	-	-	-	-
Actifs	5 098	1	5 031	-	9	-	-	-	58
Fournisseurs et comptes rattachés	(3 866)	-	(3 866)	-	-	-	-	-	-
Autres passifs courants	(893)	-	(893)	-	-	-	-	-	-
Passifs	(4 759)	-	(4 759)	-	-	-	-	-	-
Autres actifs et passifs financiers	339	1	272	-	9	-	-	-	58

F. GESTION DU RISQUE SUR LES MATIERES PREMIERES

L'essentiel des matières premières achetées par le Groupe a déjà été modifié et inclus dans des pièces détachées. Pour les autres matières premières, le Groupe inclut dans les contrats clients une clause d'ajustement de prix, de telle sorte que le Groupe ne connaisse qu'une exposition limitée à la variation des prix des matières premières.

NOTE 27 – AUTRES PASSIFS COURANTS OPERATIONNELS

(en millions d'€)	Au 31 mars 2010	Au 31 mars 2009	Au 31 mars 2008
Charges de personnel	822	810	751
Impôt sur les sociétés	132	151	123
Autres taxes	368	292	287
Produits constatés d'avance	60	44	14
Autres dettes	703	554	619
Instruments dérivés liés aux activités opérationnelles	436	641	222
Réévaluation des engagements fermes en devises faisant l'objet de couverture	263	355	512
Autres passifs courants opérationnels	2 784	2 847	2 528

NOTE 28 – FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

(en millions d'€)	Exercice clos le		
	31 mars 2010	31 mars 2009	31 mars 2008
Frais de personnel	3 484	3 336	2 983
Charges sociales	951	862	715
Charge de retraites et avantages assimilés (voir Note 24)	240	198	183
Coûts liés aux paiements fondés sur des actions (voir Note 22)	9	25	60
Total des frais de personnel	4 684	4 421	3 941

	Au 31 mars 2010	Au 31 mars 2009	Au 31 mars 2008
Effectifs des sociétés consolidées à la fin de l'exercice			
Ingénieurs et cadres	32 486	32 001	27 943
Autres employés	36 372	39 510	39 981
Effectifs totaux (*)	68 858	71 511	67 924

(*) Les effectifs ne tiennent pas compte des personnes employées temporairement

NOTE 29 – PASSIFS EVENTUELS ET CONTENTIEUX**A. PASSIFS EVENTUELS**

- Obligations commerciales

Les obligations contractuelles du Groupe envers ses clients peuvent faire l'objet de garanties délivrées par des banques ou des sociétés d'assurance. Ces garanties peuvent couvrir aussi bien des passifs déjà inscrits au bilan que des passifs éventuels.

Au 31 mars 2010, le Groupe dispose, d'une part, d'une ligne syndiquée et confirmée de cautions de € 8 milliards jusqu'au 27 juillet 2010 et, d'autre part, de lignes bilatérales non confirmées dans de nombreux pays pour un montant total de € 14,6 milliards. En avril 2010, le Groupe a signé une nouvelle ligne syndiquée de cautions et garanties permettant l'émission d'instruments du 28 juillet 2010 au 27 juillet 2013 pour un montant de € 8,275 milliards.

Au 31 mars 2010, l'en-cours total des garanties sur contrats délivrées par les banques et les sociétés d'assurance s'élève à € 14,6 milliards contre € 14,0 milliards au 31 mars 2009.

L'en-cours de cautions disponible au titre de la ligne syndiquée s'élève à € 2,0 milliards au 31 mars 2010 (contre € 2,4 milliards au 31 mars 2009). L'émission de nouvelles cautions en utilisant cette ligne est soumise au respect des critères financiers décrits en note 26.E. L'en-cours de cautions disponible au titre des lignes locales s'élève à € 6,0 milliards au 31 mars 2010.

- Financement des ventes

Le Groupe a délivré, jusqu'en 2003, des garanties à des institutions financières ayant accordé des financements à des clients du Groupe, acheteurs de navires ou d'équipements ferroviaires.

Au 31 mars 2010, l'en-cours des garanties octroyées au titre du financement des ventes s'élève à € 246 millions. Ce montant comprend :

- un en-cours de \$ 63 millions au titre de garanties relatives à des équipements vendus à un opérateur ferroviaire aux Etats-Unis (soit une contre-valeur de € 47 millions au 31 mars 2010, € 47 millions au 31 mars 2009, € 40 millions au 31 mars 2008),
- un en-cours de £ 177 millions (soit une contre-valeur de € 199 millions au 31 mars 2010, € 190 millions au 31 mars 2009 et € 222 millions au 31 mars 2008) au titre de garanties données dans le cadre d'une location de longue durée d'équipements exploités par London Underground Limited (Northern Line).

Si la société exploitante, London Underground Limited, décide de ne pas poursuivre le contrat de location au-delà de 2017 et de restituer les trains, le Groupe a garanti aux bailleurs une valeur de reprise minimale des rames et équipements connexes en 2017 de £ 177 millions, nette du paiement de £ 15 millions exigible de la société exploitante en cas de non-extension du contrat. Cet engagement de £ 177 millions fait partie de la dette de € 427 millions sur contrats de location à long terme (voir note 25).

B. CONTENTIEUX

- Contentieux dans le cadre des activités courantes du Groupe

Dans le cadre de son activité courante, le Groupe est engagé dans plusieurs contentieux principalement liés à des contrats commerciaux. Ces procédures, qui concernent souvent des demandes d'indemnisation pour retard d'exécution ou pour des travaux complémentaires, sont fréquentes dans les domaines d'activité du Groupe, particulièrement pour des projets à long terme importants. Dans certains cas, les montants réclamés au Groupe au titre de ces procédures contentieuses, parfois solidairement avec ses partenaires dans le cadre de consortiums, sont significatifs et peuvent dépasser € 350 millions pour un contentieux particulier en Inde.

Certaines actions judiciaires engagées contre le Groupe ne font pas l'objet d'une demande d'indemnisation chiffrée au début de la procédure. Les montants retenus au titre de ces litiges sont pris en compte dans l'estimation de la marge à terminaison en cas de contrats en cours ou inclus dans les provisions et les autres passifs courants en cas de contrats terminés lorsqu'ils sont jugés correspondre à une estimation fiable de passifs probables. Les coûts effectivement engagés peuvent excéder le montant des provisions pour litiges du fait de nombreux facteurs, notamment du caractère incertain de l'issue des litiges.

- Amiante

En France, certaines des filiales du Groupe font l'objet de procédures civiles relatives à l'utilisation de l'amiante. Ces procédures sont engagées par certains de leurs employés ou anciens employés, en vue d'obtenir une décision constatant la responsabilité pour faute inexcusable de ces filiales, leur permettant ainsi de recevoir une indemnisation complémentaire à la prise en charge des frais médicaux par les caisses d'Assurance Maladie. Alors que les tribunaux compétents ont confirmé la faute inexcusable, les conséquences financières, dans la plupart des cas, sont restées jusqu'à présent à la charge des caisses de Sécurité Sociale.

Aux États-Unis, des filiales du Groupe font également l'objet de procédures judiciaires relatives à l'amiante. Le Groupe considère qu'en la matière, il dispose de solides arguments de défense.

Le Groupe estime qu'en France et aux États-Unis, les cas où il aurait à supporter les conséquences financières de telles procédures ne constituent pas un risque significatif. Bien que l'issue de l'ensemble des affaires en cours liées à l'amiante décrites ci-dessus ne puisse être prévue avec une certitude raisonnable, le Groupe considère que celles-ci n'auront pas d'effets défavorables significatifs sur sa situation financière. Cependant, le Groupe ne peut pas assurer que le nombre d'affaires liées à l'amiante ou que des cas nouveaux n'auront pas d'effets défavorables significatifs sur sa situation financière.

- Recours collectifs aux États-Unis

Le Groupe, certaines de ses filiales et certains de ses dirigeants et membres du Conseil d'administration, anciens ou actuels, ont été cités à comparaître dans le cadre de plusieurs recours collectifs en justice déposés au nom de plusieurs catégories d'acquéreurs d'American Depositary Receipts et autres valeurs mobilières Alstom entre le 3 août 1999 et le 6 août 2003. Ces recours qui ont été consolidés en un seul, déposé le 18 juin 2004, présumant la violation des lois fédérales américaines relatives aux valeurs mobilières, suite à des déclarations de faits matériels présumés erronés, et/ou de l'omission de faits matériels nécessaires à la compréhension des déclarations de plusieurs communications d'Alstom destinées au public, concernant son activité, ses opérations et ses perspectives (performance des turbines GT24/GT26, certains accords de financement des ventes pour certains clients de l'ancien Secteur Marine et l'activité Transport aux États-Unis). Les actionnaires prétendument lésés auraient ainsi acheté des valeurs mobilières Alstom à des prix qui auraient été majorés.

Le 22 décembre 2005, le tribunal fédéral de première instance (« United States Federal District Court ») a exclu une part importante du recours consolidé, dont toutes les plaintes concernant les turbines GT24/GT26, celles dirigées contre les responsables ou dirigeants actuels du Groupe et celles émanant d'investisseurs non américains qui avaient acheté des valeurs mobilières Alstom sur un autre marché que le marché américain à l'exception de celles concernant l'activité Transport aux Etats-Unis. Le 11 juin 2007 les plaignants ont déposé une motion en vue d'inclure dans la procédure, en plus des personnes résidant aux Etats-Unis, toutes personnes résidant au Canada, en France, en Angleterre et aux Pays-Bas et qui auraient acheté des actions Alstom hors des Etats-Unis. Le Groupe a contesté l'inclusion dans la procédure des personnes résidant hors des Etats-Unis et le tribunal fédéral a décidé le 28 août 2008 d'exclure de la procédure les actionnaires français vis-à-vis de tous les défendeurs et de ne pas inclure les actionnaires résidant aux Pays-Bas et en Angleterre vis-à-vis d'Alstom. Cette décision, qui réduit les indemnités potentielles liées à cette procédure, n'a pas fait l'objet d'appel et est donc définitive. La procédure de production de documents dite «discovery phase» est en phase d'achèvement. Un processus de médiation en vue de conclure un accord négocié est en cours.

Bien que le Groupe continue à se défendre avec vigueur contre le recours collectif en justice, il ne peut pas assurer qu'il n'y aura pas d'issue défavorable qui aurait un effet significatif négatif sur son activité, ses résultats et sa situation financière.

- Allégations de pratiques anti-concurrentielles

Equipement GIS

En avril 2006, à la suite d'investigations commencées en 2004, la Commission européenne a engagé une procédure contre Alstom, ainsi que contre un certain nombre d'autres sociétés, sur le fondement d'allégations de pratiques anti-concurrentielles concernant la vente d'appareillage de commutation à isolation gazeuse (« équipement GIS ») produit par l'ancien Secteur T&D d'Alstom cédé à Areva en Janvier 2004. Le 24 janvier 2007, la Commission européenne a condamné Alstom à verser une amende de € 65 millions, dont € 53 millions conjointement et solidairement avec Areva T&D SA.

Alstom a déposé une requête en annulation de cette décision devant le tribunal de première instance de l'Union européenne. L'audience s'est tenue le 24 mars 2009 et la date de la décision n'est pas encore connue.

A la suite de la décision de la Commission européenne du 24 janvier 2007 visée ci-dessus, National Grid a entamé le 17 novembre 2008 une action civile devant la Cour de Londres (High Court of Justice) aux fins d'obtention de dommages et intérêts contre les constructeurs européens d'équipement GIS, dont Alstom et certaines de ses filiales. National Grid prétend avoir subi un préjudice global de € 278 millions du fait qu'il a payé l'équipement GIS à des tarifs trop élevés compte tenu des supposées ententes anticoncurrentielles. Alstom conteste le dossier au fond. La Cour de Londres a décidé le 12 juin 2009 qu'elle ne se prononcerait pas sur le fond du dossier avant l'épuisement des recours devant les juridictions européennes contre la décision du 24 janvier 2007.

Transformateurs électriques

Le 21 novembre 2008, la Commission européenne a confirmé avoir envoyé une communication de griefs à un certain nombre de fabricants de transformateurs électriques, dont Alstom, portant sur des allégations de pratiques anti-concurrentielles. Alstom a contesté la matérialité des faits allégués. Le 7 octobre 2009, Alstom a été condamné par la Commission européenne à payer une amende de € 16,5 millions, dont 13,5 millions conjointement et solidairement avec Areva T&D SA. Alstom a déposé un recours en annulation de cette décision devant le Tribunal de première instance de l'Union européenne le 21 décembre 2009.

Procédure en Allemagne

Le Groupe a reçu le 22 décembre 2008 une communication de griefs de la commission fédérale de la concurrence en Allemagne (« BKA »), alléguant des violations de la loi allemande en matière de concurrence sur le marché des chaudières pour centrales alimentées au lignite. Le BKA pourrait prononcer une amende pouvant aller jusqu'à trois fois le montant des revenus supplémentaires obtenus du fait de ces violations. Le Groupe a l'intention de contester ce cas. En outre, d'éventuelles actions civiles de la part de clients ne peuvent pas être exclues.

- Allégations de paiements illicites

Certaines sociétés du Groupe et/ou certains employés du Groupe (actuels ou anciens) ont fait l'objet ou font actuellement l'objet d'enquêtes dans certains pays concernant des allégations de paiement illicites. Ces enquêtes peuvent se traduire par des amendes infligées au Groupe, l'exclusion de filiales du Groupe des procédures de marchés publics et des actions civiles. La Banque Mondiale et la Banque Européenne d'Investissement ont lancé une enquête portant sur un cas d'allégations de paiements illicites. Alstom coopère pleinement avec ces institutions. Les sanctions administratives possibles, si celles-ci étaient prononcées, incluent la radiation de projets financés par ces institutions.

- Litige aux Etat-Unis à la suite d'un accident dans le métro de Washington D.C.

Le 22 juin 2009, une collision entre deux rames du métro de Washington D.C. a eu pour conséquence la mort de 9 personnes et 52 blessés. Les causes de cet accident font l'objet d'une enquête par l'autorité fédérale compétente, le National Transportation Safety Board. A ce jour, 18 litiges consolidés en une seule procédure ont d'ores et déjà été engagés contre Alstom Signaling Inc. et d'autres défendants extérieurs au Groupe. Les réclamations à l'encontre d'Alstom Signaling Inc. représentent à ce jour un montant total d'environ € 293 millions. Il est prématuré de déterminer les causes de l'accident, les responsabilités en résultant et le montant total des réclamations. De nouveaux plaignants ou de nouvelles réclamations pourraient intervenir, ce qui augmenterait le montant total réclamé.

Il n'y a pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, et notamment les procédures dont le Groupe a connaissance, qui sont en suspens ou dont le Groupe est menacé, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

NOTE 30 – ENGAGEMENTS DE LOCATION

(en millions d'€)	Total	Échéance des redevances		
		Inférieure à 1 an	de 1 à 5 ans	Supérieure à 5 ans
Location de longue durée (1)	427	25	104	298
Locations financement	179	28	75	76
Locations simples	306	54	148	104
Total au 31 mars 2010	912	107	327	478
Location de longue durée (1)	429	20	98	311
Locations financement	189	28	80	81
Locations simples	214	40	108	66
Total au 31 mars 2009	832	88	286	458
Location de longue durée (1)	520	20	117	383
Locations financement	206	30	86	90
Locations simples	217	19	124	74
Total au 31 mars 2008	943	69	327	547

(1) Engagement afférent à un contrat de location des trains et équipements connexes (voir Note 19).

NOTE 31 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires dus aux commissaires aux comptes au titre des deux derniers exercices ont été les suivants :

(en millions d'€)	Exercice clos le 31 mars 2010				Exercice clos le 31 mars 2009			
	Mazars		PricewaterhouseCoopers		Ernst & Young et Autres		Deloitte & Associés	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	5,1	96	8,8	80	9,6	90	8,6	81
. ALSTOM SA	0,8	16	1,2	11	1,2	11	1,2	11
. Entités intégrées globalement	4,3	80	7,6	69	8,4	78	7,4	70
Autres diligences et prestations directement liées à la mission de commissariat aux comptes	0,2	4	0,8	7	0,8	7	1,7	16
. ALSTOM SA	-	-	0,1	1	-	-	-	-
. Entités intégrées globalement	0,2	4	0,7	6	0,8	7	1,7	16
Sous-total	5,3	100	9,6	87	10,4	97	10,3	97
Prestations fiscales	-	-	1,4 ⁽¹⁾	13	0,3	3	0,3	3
Autres prestations	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	-	-	1,4	13	0,3	3	0,3	3
TOTAL	5,3	100	11,0	100	10,7	100	10,6	100

(1) Les prestations fiscales concernent les sociétés étrangères. Elles ont été préalablement approuvées par le Comité d'Audit et respectent les règles d'indépendance applicables en France et spécifiques au Groupe. Ces prestations ont été transférées pour la plupart à d'autres prestataires de service au cours de l'exercice clos le 31 mars 2010.

NOTE 32 – PARTIES LIEES

- Actionnaires du Groupe

A la connaissance du Groupe, le seul actionnaire détenant plus de 5 % du capital de la société mère est Bouygues, société française cotée à la Bourse de Paris. Au 31 mars 2010, Bouygues détient 30,8 % du capital d'Alstom.

En novembre 2009, Bouygues a exercé l'option de cession de sa participation de 50% dans Alstom Hydro Holding contre la remise de 4 400 000 actions Alstom. La transaction a été finalisée en mars 2010 (voir note 25). Aucune autre transaction significative n'a été conclue avec Bouygues.

- Participations dans les sociétés mises en équivalence

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2008, le Groupe a participé à la constitution d'Alstom Atomenergomash, une entreprise dédiée à la production d'îlots conventionnels pour les centrales nucléaires russes. Cette entreprise dont le Groupe détient 49 % est consolidée par mise en équivalence (voir note 4).

Peu après sa création, Alstom Atomenergomash a acquis des actifs incorporels (technologie) auprès d'Alstom.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2010 le Groupe n'a réalisé aucune transaction de vente ou d'achat de marchandises ou de prestations de services avec Alstom Atomenergomash.

Aucune transaction significative n'a été réalisée avec les autres sociétés mises en équivalence.

- Montant comptabilisé en charge au titre des rémunérations et autres avantages accordés aux membres du Comité exécutif

Le Groupe considère que les principaux dirigeants du Groupe au sens d'IAS 24 sont les membres du Comité exécutif à la date du 31 mars .

(en milliers d'€)	Exercice clos le		
	31 mars 2010	31 mars 2009	31 mars 2008
Rémunérations	3 450	6 025	7 027
<i>Rémunération fixe (1)</i>	<i>3 450</i>	<i>3 225</i>	<i>3 613</i>
<i>Rémunération variable</i>	<i>-</i>	<i>2 800</i>	<i>3 414</i>
Engagements de retraite et avantages assimilés	3 986	788	1 609
<i>Avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies</i>	<i>3 876</i>	<i>681</i>	<i>1 491</i>
<i>Avantages postérieurs à l'emploi à cotisations définies</i>	<i>110</i>	<i>107</i>	<i>118</i>
<i>Autres engagements de retraite</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
Autres avantages	1 721	3 521	3 293
<i>Avantages en nature</i>	<i>24</i>	<i>24</i>	<i>39</i>
<i>Paielements fondés sur des actions (2)</i>	<i>1 697</i>	<i>3 497</i>	<i>3 254</i>
Total	9 157	10 334	11 929

(1) La rémunération fixe exclut les jetons de présence qui s'élèvent à € 629 500 au 31 mars 2010, € 538 000 au 31 mars 2009 et € 429 000 au 31 mars 2008.

(2) Charge enregistrée dans le compte de résultat au titre des plans de souscriptions d'actions et de remise d'actions gratuites conditionnelles.

NOTE 33 – EVENEMENT POSTERIEUR A LA CLOTURE

Le Groupe n'a pas identifié d'événement postérieur à la clôture qui devrait être mentionné.

NOTE 34 – PRINCIPALES SOCIÉTÉS DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Sont énumérées ci-après les principales sociétés du Groupe répondant aux critères suivants : principales sociétés holdings et/ou chiffre d'affaires supérieur à € 100 millions au 31 mars 2010. La liste complète des sociétés consolidées est disponible sur demande au Siège du Groupe.

Société	Pays	% de détention	Méthode de consolidation
ALSTOM SA	France	-	Société mère

Sociétés holdings

Sociétés	Pays	% de détention	Méthode de consolidation
ALSTOM Deutschland AG	Allemagne	100%	Intégration globale
ALSTOM Espana IB SA Holding	Espagne	100%	Intégration globale
ALSTOM Inc	Etats-Unis	100%	Intégration globale
ALSTOM Holdings	France	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Holdings SA	France	100%	Intégration globale
ALSTOM Spa	Italie	100%	Intégration globale
ALSTOM NV	Pays-Bas	100%	Intégration globale
ALSTOM UK Holdings Ltd	Royaume-Uni	100%	Intégration globale
ALSTOM (Switzerland) Ltd	Suisse	100%	Intégration globale

Sociétés opérationnelles

Sociétés	Pays	% de détention	Méthode de consolidation
ALSTOM S&E Africa (Pty) Ltd	Afrique du Sud	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Energy Recovery GmbH	Allemagne	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Service GmbH	Allemagne	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Systems GmbH	Allemagne	100%	Intégration globale
ALSTOM Transport Deutschland GmbH	Allemagne	100%	Intégration globale
ALSTOM Limited (Australia)	Australie	100%	Intégration globale
ALSTOM Belgium SA	Belgique	100%	Intégration globale
ALSTOM Brasil Energia e Transporte Ltda	Brésil	100%	Intégration globale
ALSTOM Power & Transport Canada Inc.	Canada	100%	Intégration globale
Tianjin ALSTOM Hydro Co. Ltd	Chine	99%	Intégration globale
ALSTOM Hydro Spain S.L.	Espagne	100%	Intégration globale
ALSTOM Transporte SA	Espagne	100%	Intégration globale
Ecotecnia Energias renovables SL	Espagne	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Inc.	Etats-Unis	100%	Intégration globale
ALSTOM Transportation Inc.	Etats-Unis	100%	Intégration globale
AP Com Power Inc.	Etats-Unis	100%	Intégration globale
ALSTOM Hydro France	France	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Service	France	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Systems SA	France	100%	Intégration globale
ALSTOM Transport SA	France	100%	Intégration globale
ALSTOM Projects India Ltd	Inde	68%	Intégration globale
ALSTOM Ferrovaria S.p.A	Italie	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Italia Spa	Italie	100%	Intégration globale
ALSTOM K.K.	Japon	100%	Intégration globale
Cerrey - Babcock & Wilcox	Mexique	25%	Mise en équivalence
ALSTOM Mexicana S.A. de C.V.	Mexique	100%	Intégration globale
ALSTOM Norway AS	Norvège	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Nederland B.V.	Pays-Bas	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Sp.z o.o.	Pologne	100%	Intégration globale
ALSTOM Ltd	Royaume-Uni	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Sweden AB	Suède	100%	Intégration globale
ALSTOM (Switzerland) Ltd	Suisse	100%	Intégration globale
ALSTOM Hydro (Switzerland) Ltd	Suisse	100%	Intégration globale
AP O&M Ltd.	Suisse	100%	Intégration globale